

**LES FAMILLES IMMIGRANTES ET DE
LEURS TOUT-PETITS : DÉFIS ET PISTES
D'ACTION**

**PERSPECTIVE DES ORGANISMES
COMMUNAUTAIRES AU SERVICE DES
NOUVEAUX ARRIVANTS**

Rapport d'enquête

02019



table de concertation des organismes au service
des personnes réfugiées et immigrantes

La reproduction totale ou partielle de ce document est encouragée à la condition que la source soit mentionnée ainsi : TCRI (2019). *Les familles immigrantes et leurs tout-petits au Québec : défis et pistes d'action. Perspective des organismes communautaires au service des nouveaux arrivants.*

Analyse et rédaction : Sylvie Guyon, TCRI

Comité de lecture :

- Myriam Richard, TCRI
- Doudja Saghi, L'accueil aux Immigrants de l'Est de Montréal (AIEM)
- Marie-Pier Ménard, Solidarité ethnique régionale de la Yamaska (SERY)

Révision linguistique : Myriam Richard, TCRI

L'utilisation du masculin visant à alléger le texte ne doit pas nous faire oublier que la majorité des acteurs de première ligne en petite enfance sont en fait des femmes.

Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes
518, rue Beaubien Est Montréal (Québec) H2S 1S5
Site : <http://www.tcri.qc.ca>

SOMMAIRE

Introduction	1
Méthodologie et limites de l'enquête, profil des répondants	3
Principaux défis des familles immigrantes ayant des tout-petits	6
1. Méconnaissance des services et des ressources	6
2. Méconnaissance de leurs droits et complexité du système	7
3. Obstacles techniques à l'accès aux services	9
4. Accès aux services de garde	10
5. Accès aux services de santé et aux services sociaux	11
6. Adaptation à leur nouveau contexte de vie	12
7. Précarité financière	13
Des groupes plus vulnérables méritant une attention accrue	15
1. Des familles précarisées par leur statut d'immigration	15
2. Les femmes	16
3. Autres facteurs de vulnérabilité	17
4. Illustration de situations de vulnérabilités particulières	18
Demandes faites aux organismes communautaires répondants par les familles immigrantes et les professionnels leur offrant des services	19
Pistes d'action pour mieux soutenir les familles immigrantes ayant des tout-petits	21
1. Mieux informer les parents	22
2. Mieux accompagner les parents dans l'exercice de leur rôle parental en contexte de migration	23
3. Faciliter l'accès à des services de garde abordables	24
4. Apporter des réponses aux besoins des familles immigrantes dans le domaine de la santé	27
5. Mieux préparer et soutenir les professionnels à l'intervention en contexte interculturel	28
6. Développer un réseau d'intervenants communautaires interculturel en petite enfance	30
7. Susciter et renforcer les collaborations entre les organisations offrant des services aux familles	30
Faits saillants sur les défis et les pistes d'actions porteuses	33
Bibliographie	36
Liste des acronymes	38
Annexe 1 - La TCRI en bref	39
Annexe 2 – Liste des pratiques porteuses	40

Introduction

Depuis 2009, la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI) a déployé d'importants efforts de documentation des enjeux et des pratiques porteuses en matière d'intégration et de développement du plein potentiel des enfants et des jeunes issus de l'immigration. L'ensemble de ces publications est accessible sur le site Internet de la TCRI (<http://tcri.qc.ca/volets-tcri/jeunes/publications-volet-jeunes>).

En dressant le portrait des familles immigrantes, notre intention est de favoriser une meilleure connaissance des réalités spécifiques de ces familles et ainsi, de favoriser la réflexion et l'action sur l'adaptation des politiques, des programmes et des pratiques d'intervention visant à soutenir tant les parents dans leur rôle, que leurs enfants dans le développement de leur plein potentiel.

Le présent rapport cible les parents immigrants (au moins un des parents nés hors Canada) tous statuts d'immigration confondus¹ qui attendent un enfant ou ont au moins un enfant de 5 ans et moins.

Le gouvernement du Québec compte en partie sur l'immigration pour freiner le déclin démographique de la province. Les statistiques révèlent que les tout-petits issus de l'immigration représentent en effet une part importante et croissante au Québec.

- La part des naissances au Québec, dont au moins un des parents est né à l'étranger, ne cesse d'augmenter. Elle est passée de 21% en 2000 à 30% en 2015 (ISQ, 2016, p. 39).
- Cette augmentation est surtout due à celle des nouveaux nés dont les deux parents sont nés à l'étranger qui représentaient 13% des naissances en 2000 et 20% des naissances en 2015 (soit 17 000 nouveaux nés) (Binette Charbonneau et Girard, 2016, p. 2).
- Au Québec, en 2011, 86 130 enfants de 0 à 5 ans vivaient dans une famille immigrante. Sur ce nombre, environ 87 % étaient nés au Québec (Gouvernement du Québec, 2014, p. 14).

« Le profil des familles nées hors Québec se distingue à plusieurs égards de celui des familles natives, dont une plus grande proportion de familles nombreuses (19 % des familles immigrantes comptent 3 enfants ou plus c. 13 % pour les familles natives) et de familles formées de couples mariés (90 % c. 59 % des familles natives) (Ministère de la Famille du Québec, 2014). La représentation des familles immigrantes est particulièrement forte à Montréal où, en 2011, 52 % des familles avec des enfants âgés de moins de 5 ans étaient composées d'au moins un parent né à l'extérieur du Canada (Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 2015) ». Cité dans Richard et al. 2018, p. 6.

Les données présentées dans ce rapport sont le fruit d'une enquête menée auprès des organismes communautaires dédiés à l'accueil et à l'intégration des familles immigrantes et/ou au rapprochement

¹ Résidents permanents, réfugiés, demandeurs d'asile, sans statut, citoyens canadiens né hors Canada.

interculturel. Il reflète leurs perceptions :

- Des défis que rencontrent les parents immigrants ayant des tout-petits;
- Des difficultés rencontrées par les professionnels des services institutionnels et communautaires dans leurs efforts pour aider ces familles ;
- De la contribution des organismes communautaires en immigration pour soutenir tant les familles que les autres professionnels ;
- Des pistes d'action prioritaires pour favoriser le bien-être des familles immigrantes ayant des tout-petits.

Dans un premier chapitre, nous présentons la méthodologie de l'enquête, ses limites et quelques caractéristiques du profil des répondants.

Les deux chapitres suivants sont consacrés aux défis rencontrés par les parents immigrants ayant des tout-petits tels que rapporté par les participants à l'enquête. Le second chapitre présente les sept principaux défis des familles immigrantes et le troisième les facteurs qui font en sorte de rendre certaines familles plus vulnérables.

Dans le quatrième chapitre, nous faisons le point sur l'origine et la nature des demandes qui sont faites ponctuellement aux organismes communautaires qui ont participé à l'enquête; ce qui nous renseigne entre autres sur les défis rencontrés par les professionnels œuvrant auprès des familles immigrantes dans les autres réseaux (services de garde, santé et services sociaux, écoles, etc.).

Le cinquième et dernier chapitre est consacré aux sept principales pistes d'action qui émanent des analyses de contenu.

En conclusion, nous ferons le point sur les faits saillants du rapport.

Les extraits des commentaires des répondants à l'enquête qui illustrent tant les défis que les solutions pour les relever sont présentés dans des encadrés verts.

L'un des objectifs de ce rapport étant de fournir des pistes d'action pour mieux soutenir les familles immigrantes, nous avons inclus dans des encadrés bleus des informations sur des projets et des actions² menés par la TCRI, ses organismes membres et leurs partenaires, en lien avec certains défis et pistes d'actions présentés.

² Notez que nos outils d'intervention et nos publications sont tous libres d'accès mais que la mention de la source serait très appréciée.

Méthodologie et limites de l'enquête, profil des répondants

Nous remercions chaleureusement les personnes qui ont pris le temps de répondre à notre questionnaire d'enquête. L'exercice était exigeant étant donné les nombreuses questions ouvertes. Les répondants ont fourni de longs commentaires. Nous voyons dans cette générosité un signe clair de la préoccupation des intervenants quant aux défis rencontrés par les personnes immigrantes ayant des tout-petits.

La cueillette des données

Cette enquête a pris la forme d'un questionnaire envoyé par courriel en octobre 2018 aux directions générales des 69 organismes membres de la TCRI œuvrant pour favoriser l'intégration des nouveaux arrivants et/ou le rapprochement interculturel³.

Les organismes étaient encouragés à compléter le questionnaire en équipe, en invitant notamment les employés qui interviennent auprès des familles immigrantes (dont au moins un des parents est né hors Canada) attendant un enfant ou ayant un ou plusieurs enfants âgés de 5 ans et moins.

Faute de ressources, et étant donné le taux de réponse satisfaisant (33.5 % des organismes), nous n'avons pas effectué de relance téléphonique. Nous avons reçu 27 questionnaires issus de 23 organismes.

Certains questionnaires que nous avons reçus ont été complétés dans le cadre d'échanges en équipe. D'autres l'ont été par le responsable du service enfance jeunesse de l'organisme. D'autres enfin ont été complétés par des intervenants à titre individuel. La question du nombre de personnes ayant contribué à compléter le questionnaire n'ayant pas été posée, nous ne sommes pas en mesure de quantifier le nombre total de personnes différentes rejointes.

Le profil des répondants

Tous les répondants travaillent dans un organisme communautaire autonome intervenant auprès des personnes immigrantes, réfugiées ou sans statut et/ou dans le domaine du rapprochement interculturel. On compte :

- 17 organismes dédiés à l'accueil et à l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes et au rapprochement interculturel ;
- 2 organismes de rapprochement interculturel et de lutte contre le racisme ;
- 2 maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants ;
- 1 centre de femmes spécialisé en immigration ;
- 1 maison de la famille dont un département est dédié aux familles immigrantes.

³ À ce jour, la TCRI compte 150 membres incluant les membres de soutien.

Les personnes desservies sont des immigrants sélectionnés par le gouvernement du Québec (travailleurs qualifiés et leurs conjoints), des personnes réfugiées⁴ et des personnes sans statut. Les nouveaux arrivants (résidant au Québec depuis 5 ans et moins) constituent la majorité des personnes desservies par ces organismes. Certains organismes desservent exclusivement un groupe de population; c'est le cas par exemple des organismes dédiés aux femmes.

En ce qui concerne la répartition régionale des organismes répondants, 10 régions sont représentées : Montréal (9), Montérégie (4), Laval (2), Estrie (2), Laurentides (1), Lanaudière (1), Chaudière-Appalaches (1), Centre-du-Québec (1) Capitale-Nationale (1) et Bas-Saint-Laurent (1). Les organismes en région sont légèrement sur-représentés avec un taux de répondants de 61% (9 organismes) alors qu'ils représentent 53,5% des 69 organismes ciblés par notre enquête.

Les 23 organismes répondants sont amenés à répondre ponctuellement à des demandes en lien avec les défis rencontrés par les familles immigrantes ayant des tout petits. Sur ce nombre, 48% ont mis sur pied des services et des projets structurés pour soutenir ces familles. Ces 12 organismes sont porteurs de 27 initiatives qui feront l'objet d'une analyse ultérieure.

L'analyse des données et les limites de l'enquête

Ce rapport d'enquête donne à voir les grandes tendances qui se dégagent de la perception qu'ont les organismes communautaires autonomes membres de la TCRI des défis d'intégration des familles immigrantes ayant des tout-petits. Les énoncés qui s'en dégagent sont donc à mettre en perspective pour plusieurs raisons.

La perception des organismes au service des personnes immigrantes se base sur les échanges et collaborations qu'ils entretiennent avec les familles et les professionnels des services publics qui font appel à eux en cas de besoin. La description des interventions menées par ces organismes est précieuse car elle nous renseigne sur les limites de notre système d'accueil des nouveaux arrivants. En effet, les parents comme les intervenants institutionnels font souvent appel aux organismes d'accueil au moment où se profile ou surgit une crise (tensions dans les communications, problèmes de comportements signalés par le service de garde, etc.). En ce sens, les interventions menées par les organismes répondants sont révélatrices des impasses dans lesquelles ces acteurs se retrouvent.

Cependant, les difficultés d'intégration que les organismes constatent ne sont pas généralisables à l'ensemble des familles immigrantes ou des professionnels qui leur offrent des services. Lorsque tout va bien, les organismes ne sont pas sollicités. Conscient de ce biais, nous avons mis en perspective nos données d'enquête avec celles de l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans (EQEPE). Cette enquête a sondé 15 000 parents d'enfants de moins de 6 ans vivant au Québec en

⁴ Incluant les réfugiés pris en charge par l'État (RPCE), les réfugiés parrainés (RP) et les demandeurs d'asile (DA).

2015; les parents immigrants représentaient 24,8% des répondants (TCRI, 2019b).

Nos questions visaient à faire émerger les défis des familles immigrantes ayant des tout-petits et les changements à apporter pour mieux les soutenir. Or, les familles immigrantes, même les plus vulnérables, sont porteuses de forces qui leur sont propres. Par exemple, le fait de vivre dans un contexte multilingue constitue une opportunité extraordinaire pour les enfants, comme l'ont démontré les travaux de Françoise Armand, professeure en didactique des langues⁵. La culture de solidarité et d'entraide familiale est aussi un facteur de protection puissant à prendre en compte⁶. Et les réseaux transnationaux apportent un support important aux jeunes parents souvent isolés. En effet, la famille restée au pays d'origine compte des membres qui peuvent être très significatifs pour les parents mais aussi pour les enfants. Notre questionnaire n'a pas exploré les facteurs de résilience des parents. En ce sens, le portrait qui se dégage de nos données d'enquête est encore une fois à mettre en perspective avec les résultats d'autres recherches pour un portrait plus complet.

Nous avons posé de nombreuses questions ouvertes, ce qui a amené les répondants à évoquer dans leurs propres mots les défis et les obstacles rencontrés par les familles immigrantes ayant des tout-petits ainsi que les adaptations souhaitables au niveau des organisations publiques ou communautaires mandatées pour les aider. En posant des questions ouvertes, notre intention était de ne pas suggérer de réponses aux répondants. Les commentaires formulés se sont avérés à la fois nombreux et très riches et ont donné lieu à une analyse de contenu qui a permis de dégager les principaux thèmes en lien avec les défis et les pistes d'action.

⁵ Voir la [Conférence de Françoise Armand](#), professeure au département de didactique de l'Université de Montréal.

⁶ Voir notamment Mc Andrew et al., 2015, p.197 et TCRI, 2019, p. 37-38 et 39-40

Principaux défis des familles immigrantes ayant des tout-petits

Les organismes étaient invités à nommer dans leurs propres mots (questions ouvertes), les plus grands défis et obstacles auxquels sont confrontées les familles immigrantes qui attendent un enfant ou qui ont des enfants de 0 à 5 ans. L'analyse du contenu très riche des réponses a permis de dégager sept grands défis spécifiques à ces familles.

L'un des objectifs de ce rapport d'enquête étant de fournir des pistes d'action pour mieux soutenir les familles immigrantes ayant des tout-petits, nous avons ajouté des informations sur les outils et les initiatives inspirantes développés par la TCRI avec ses membres et ses partenaires, en lien avec certains défis identifiés par les répondants (encadrés bleus). Notez que tous les outils présentés sont libres d'accès mais que la mention de la source serait très appréciée.

1) Méconnaissance des services et des ressources

Bon nombre de parents immigrants, en particulier les nouveaux arrivants, ne connaissent pas les ressources et les services que la société québécoise met à la disposition des parents ayant des tout-petits. Les intervenants des organismes communautaires au service des familles immigrantes sont amenés à les informer sur divers sujets aussi variés que le système des garderies, le système scolaire, les crédits d'impôt, les allocations familiales, le système de transport, les congés parentaux, etc. Les défis les plus souvent nommés par les répondants sont les suivants :

- La compréhension du rôle et de l'intérêt des services de garde éducatifs à l'enfance (SGÉE) ainsi que du fonctionnement du réseau des services de garde (CPE, milieu de garde familial, privé ; avantages et inconvénients de tel ou tel type de services, etc.).
- La compréhension du système de santé et de services sociaux : les services offerts, les différents intervenants⁷, les règles régissant les interactions dans le système de la santé.
- La compréhension de la Loi de la protection de la jeunesse, du rôle et du fonctionnement de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ). Bon nombre d'immigrants se méfient de cette institution et ont notamment peur de se faire enlever leurs enfants. Cette peur est basée en partie sur des faits⁸ et en partie sur des rumeurs qui alimentent de forts préjugés à l'égard de l'institution. Le travail des intervenants consiste à donner l'heure juste aux parents en faisant la part des choses entre la réalité et la rumeur.

⁷ Il peut parfois être difficile pour une personne immigrante de comprendre le rôle de chaque intervenant puisque plusieurs professions n'existent pas dans leurs pays (p.ex. psychoéducateur, travailleur social, psychologue...). Il est donc essentiel de prendre le temps d'expliquer son propre rôle et celui de la personne vers qui on réfère et pourquoi.

⁸ Le phénomène de profilage racial lors du signalement des cas de négligence à la Direction de la protection de la jeunesse a été documenté. Voir Lavergne et al., 2009.

Les données de l'EQEPE qui reflètent la perception des parents eux-mêmes convergent avec les nôtres pour mettre en évidence que des efforts doivent être faits pour assurer plus d'équité dans l'accès à l'information des parents immigrants ayant des tout-petits.

- 41.4 % d'entre eux ne savent jamais, rarement, parfois où trouver l'information dont ils ont besoin au sujet du développement de l'enfant et du rôle de parent; ce qui représente 21.9 % de plus que leurs homologues nés au Canada (TCRI, 2019b, p. 35).
- Plus du tiers d'entre eux (36.4 %) ne connaît pas les services offerts aux familles⁹, soit 15.5 % de plus que leurs homologues nés au Canada. (TCRI, 2019b, p. 53).
- Ils sont aussi 35.1 % à manquer d'information sur les mesures d'aide financières pour les familles (17.8 % de plus que les parents nés au Canada), 30.4 % à manquer d'information sur les services d'orientation, de formation et de recherche d'emploi (20.5 % de plus) et 18.1 % à manquer d'information sur les banques alimentaires, les banques de vêtements ou les autres aides matérielles (12.3 % de plus) (TCRI, 2019b, p. 63).

Outil multilingue d'information et d'animation sur le système scolaire québécois

En 2014, en collaboration avec la Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle (DILEI) du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR), la TCRI a conçu cet outil pour informer les parents réfugiés et immigrants sur le fonctionnement du système scolaire québécois. Il contient une série de 4 capsules audiovisuelles d'une durée totale d'une heure, doublées dans dix langues. Cet outil vise également à outiller les intervenants qui souhaitent organiser des sessions d'échange et instaurer un dialogue réel avec les familles immigrantes à ce sujet et comprend un guide d'animation écrit en 5 modules et des outils complémentaires (signet, liste des questions à se poser en amont des sessions). Cet outil conçu avant tout pour les familles ayant des enfants d'âge scolaire aborde succinctement le sujet des services de garde à l'enfance. [Outil pour les familles immigrantes](#). [Outils pour les intervenants](#).

2) Méconnaissance de leurs droits et complexité du système

Pour une famille immigrante, savoir à quel service ou allocation elle a droit relève du casse-tête. D'une part, le support apporté aux familles par l'État varie d'un pays à l'autre. D'autre part, au Québec, les droits des personnes immigrantes varient considérablement selon leur statut d'immigration¹⁰. Par

⁹ L'enquête explorait la connaissance et la fréquentation de neuf services aux familles : activités sportives pour enfants, fêtes communautaires ou sorties organisées pour les familles, autres activités pour enfants de 0 à 5 ans, halte garderies ou halte-répits, joujouthèques ou comptoirs familiaux, activités parents-enfants, ateliers, cours ou conférences pour parents, consultations individuelles, conjugales ou familiales et cuisines collectives.

¹⁰ Prenons l'exemple de la santé pour illustrer cette complexité :

- Les travailleurs qualifiés sélectionnés par le Québec se voient appliqué un délai de carence de 3 mois suivant leur arrivée avant d'avoir accès à la carte RAMQ;
- Les réfugiés parrainés par l'État (RPCE) ou par des collectivités ont accès à la carte RAMQ sans délai;

ailleurs, les membres d'une même famille peuvent avoir des statuts d'immigration différents posant la question du statut, essentielle pour l'éligibilité aux services (p.ex. parents demandeurs d'asile et enfant citoyen canadien). Enfin, le statut d'une même personne peut évoluer dans le temps (p.ex. demandeur d'asile qui devient réfugié accepté ou personne en instance de renvoi). Enfin, les droits des personnes immigrantes, qui conditionnent leur accès aux services, évoluent assez souvent suite à des changements adoptés au niveau des gouvernements provinciaux et fédéraux.

Outil multilingue d'information et d'animation sur les droits et responsabilités au sein de la famille

En 2016, grâce au support financier du Ministère de la Justice du Canada dans le cadre du Fonds du soutien aux familles - Programme de vulgarisation et d'information juridiques, la TCRI a développé plusieurs outils afin de mieux faire connaître aux personnes réfugiées et immigrantes nouvellement arrivées, leurs droits et responsabilités au sein de la famille. Ils se présentent sous la forme d'une affiche et de dépliants multilingues (neuf langues) sur les droits et responsabilités au sein de l'espace familial : mariage, divorce, parrainage, responsabilité parentale, violence familiale et conjugale.

Des ateliers de sensibilisation auprès des communautés immigrantes fréquentant les organismes membres de la TCRI ainsi que des formations de formateurs auprès des intervenantes de ces organismes ont aussi été organisés. [Lien pour y accéder.](#)

Si la diffusion d'outils d'information sur les droits adaptés aux personnes immigrantes ne manque pas d'intérêt, orienter les familles immigrantes vers les bonnes ressources en fonction de leur situation reste un défi, y compris pour les intervenants de première ligne qui doivent se tenir informés des changements aux politiques et programmes qui déterminent l'accès des personnes immigrantes aux différents services. En effet, une fois informés qu'il existe certains droits, les parents immigrants vont souvent chercher de l'aide pour explorer leurs éligibilités (crédits d'impôts, services de garde à contribution réduite, remboursement anticipé des frais de garde, etc.).

Projet montréalais Vivons nos quartiers (VNQ)

Depuis 2016, en collaboration avec Centraide du grand Montréal, la TCRI accompagne les intervenants de première ligne communautaires et institutionnels des quartiers montréalais dans leurs efforts pour favoriser l'intégration des personnes immigrantes les plus vulnérables (réfugiés, demandeurs d'asiles, personnes sans statut ou à statut précaire). Ce support prend la forme d'ateliers de formation, d'accompagnements sur mesure et d'une offre d'accompagnement dans la mise en place d'activités de rapprochement citoyen. La formation qui a été la plus populaire ces deux dernières années est celle

-
- Les demandeurs d'asile ont en théorie accès aux soins de santé de base et d'urgence grâce au Programme de santé intérimaire du Canada (PFSI). En pratique, beaucoup de cliniques chargent des frais ou refusent l'accès par méconnaissance de ce programme ou pour éviter de faire les démarches administratives de réclamation.
 - Les réfugiés acceptés ont le droit de s'inscrire à la RAMQ (demandeurs d'asile à qui le gouvernement fédéral a finalement accordé le statut de réfugié).

portant sur les statuts et parcours migratoires et l'accès aux services en fonction des statuts. Des contenus ont également été proposés afin d'approfondir les enjeux légaux et l'accès aux services des personnes à statut précaire (demandeurs d'asile, personnes sans statut). Contact : Florence Bourdeau (bourdeau@tcric.qc.ca)

3) Obstacles techniques à l'accès aux services

L'inscription aux services et les interactions avec les organisations qui dispensent ces services comportent des étapes administratives plus ou moins faciles à franchir pour les parents immigrants. Pour les parents qui ne maîtrisent pas suffisamment le français ou dont le niveau de littéracie est faible, les défis sont nombreux :

- Reconnaître et trouver les documents demandés par l'institution ou l'organisme ;
- Compléter les nombreux formulaires qui viennent avec l'inscription d'un enfant à la garderie (le double quand il y en a deux) ou à tout autre service ;
- Comprendre les nombreux documents reçus de la part de l'école par exemple et savoir lesquels méritent une réponse ou un suivi de leur part.

Bon nombre de familles s'efforcent de se débrouiller seules mais certaines doivent être aidées dans ces démarches : inscription aux SGÉE, demande de crédits d'impôts, déclaration de naissance auprès du directeur de l'état civil. Plusieurs répondants ont illustré ce défi en évoquant l'incapacité de certains parents à inscrire leurs enfants sur le site de la Place 0-5 ans.

Projet pilote de collaboration entre Place 0-5 ans et la TCRI

Les intervenants communautaires interculturels (ICI) en petite enfance œuvrant dans les organismes d'accueil des réfugiés pris en charge par l'État¹¹ (RPCE) ont constaté que le guichet unique Place 0-5 ans tel qu'il était conçu, ne leur permettait pas de déposer des demandes de places en garderie pour les RPCE pourtant majoritairement allophones, analphabètes et n'utilisant pas les technologies de l'information et de la communication (TIC). Par exemple, il n'était pas possible d'utiliser le courriel d'un intervenant pour inscrire plus d'une famille. La TCRI a finalement trouvé une entente avec les opérateurs du guichet unique Place 0-5 ans et un projet pilote a été initié fin décembre 2018, qui offre l'opportunité aux organismes d'accéder à une procédure d'inscription qui prend en compte les réalités de ces familles. Ce projet est un succès et la TCRI espère qu'il sera accessible à d'autres organismes dans le futur (ensemble des organismes au service des nouveaux arrivants, organismes dédiés aux femmes et organismes en alphabétisation notamment). Contact : Déborah Grausem (dgrausem@tcric.qc.ca)

¹¹ Pour en savoir plus sur les réfugiés pris en charge par l'État voire l'article de Sylvie Guyon publié en 2011 sur l'origine et nature du programme, acteurs et services mobilisés pour faciliter leur intégration, profil des familles accueillies, défis rencontrés par les acteurs, etc. service.

4) Accès aux services de garde

Concernant l'accès aux services disponibles pour les familles, l'accès aux services de garde est le sujet qui a fait l'objet du plus grand nombre de commentaires de la part des répondants à l'enquête. Bon nombre de familles semble échouer à trouver une garderie abordable, près de leur lieu de résidence, sur le chemin du travail ou du lieu de formation¹² (francisation, programmes d'Emploi-Québec).

Les répondants ont évoqué des obstacles rencontrés par les parents immigrants pour accéder à des places en service de garde qui sont communs avec ceux évoqués pour les autres services en petite enfance tel que la méconnaissance des services et de leurs droits, des obstacles techniques et la précarité financière des familles (ce dernier défi est présenté à la fin du chapitre).

Dans le même sens, les résultats de l'Enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle (EMEP, 2012) mettent en évidence que les enfants immigrants de 1^{ère} génération (nés hors Canada) et de deuxième génération (nés au Canada de parents immigrants) sont moins nombreux à fréquenter exclusivement un CPE que leurs pairs non immigrants, respectivement 19.5%, 24.1% et 41.3% (Guay et al., 2018, page7). Les enfants immigrants sont en revanche deux fois plus nombreux que les enfants non-immigrants à avoir fréquenté une maternelle 4 ans à mi-temps. Interrogés sur les raisons de la non-utilisation des CPE, les parents immigrants sont plus nombreux à invoquer le manque de place et moins nombreux à mentionner qu'ils ont choisis un autre mode de garde que les parents non immigrants (Guay et al., 2018, page 12).

Si l'accès aux services de garde préoccupe autant les familles immigrantes ayant des tout petits, c'est sans doute parce que, de cet accès dépend la rapidité et la qualité de l'intégration de leur famille. En effet, plusieurs répondants expliquent que faute de place en garderie à contribution réduite pour leurs enfants et de moyens pour payer une garderie privée, un des parents doit rester à la maison. C'est souvent la mère qui devra différer (parfois de plusieurs années) ses démarches de francisation, d'employabilité (reconnaissance des acquis, formations d'appoint, etc.); ce qui hypothèque son intégration¹³ à la société québécoise.

« Les parents /mère monoparentale immigrant(e)s souhaitent faire leur francisation et donc trouver rapidement une garderie. »

Dans le même sens, selon les données de l'EQEPE, comparés aux parents nés au Canada, les parents immigrants sont proportionnellement plus nombreux à évoquer la difficulté à faire garder leurs enfants

¹² Le fait que le remboursement des frais de services de garde et que le *privilege* d'avoir une place prenne fin le lendemain du dernier jour de la francisation ou de la formation est un paramètre à prendre en compte dans le choix du service de garde.

¹³ Les données de l'EQEPE convergent aussi avec l'idée qu'avant de réussir à se faire une place sur le marché du travail et de retrouver un niveau de revenu adéquat, les parents immigrants ayant des tout-petits ont de multiples démarches à mener pour actualiser leur bagage académique et expérientiel. Comparés à leurs pairs nés au Canada, ils sont moins nombreux à travailler (64.8 %, soit 15.3 % de moins), plus nombreux à étudier (11.2 %, soit 8.4 % de plus), plus nombreux à chercher un emploi ou à être prestataires de l'aide sociale (10.5 %, soit 6.9 % de plus) (TCRI, 2019b, p. 30-31).

(10.9 % de plus) et à concilier les horaires de tous les enfants (7.4 % de plus) comme obstacles à leur utilisation des services offerts aux familles (TCRI, 2019b, p. 61). En outre, bon nombre d'entre eux ont laissé leur famille derrière eux sans avoir encore réussi à bâtir un réseau de personnes de confiance (amis, collègues et voisins), et ils sont seulement 39.2 % à être souvent ou toujours soutenus par leur entourage, soit 16.6 % de moins que les parents nés au Canada (TCRI, 2019b, p. 46).

L'accès aux services de garde et aux haltes garderie est donc un enjeu crucial pour ces familles. Les parents immigrants ayant des tout petits sont d'ailleurs proportionnellement plus nombreux que leurs homologues nés au Canada à fréquenter les haltes-garderies ou halte-répits (25.9% versus 13.3%) (TCRI, 2019b, p. 55).

Concernant les impacts de la non-fréquentation des services de garde, les répondants évoquent une transition vers la classe de maternelle plus brutale pour les tout-petits qui ont eu peu d'occasion de socialiser avec leurs pairs, de pratiquer le français (lorsqu'une autre langue est parlée à la maison), de bénéficier d'activités éducatives.

« Il y a des retards d'apprentissage en lien avec une sous-stimulation (activités d'éveil). Pauvreté (ce ne sont pas tous les enfants qui peuvent aller dans les CPE). Les enfants peuvent par exemple avoir plus de facilité à s'exprimer dans la langue maternelle de leurs parents qu'en français. Cela crée également un retard d'adaptation. De plus, il peut y avoir des retards dans la socialisation de l'enfant, puis la transition vers la classe de maternelle. »

« Les enfants restent à la maison et intègrent l'école sans parler un mot de français. Les frais de garde sont très élevés et il arrive qu'ils s'endettent pour ça en attendant que les remboursements arrivent. »

Des chercheurs ayant analysé l'effet du parcours éducatif préscolaire des enfants issus de l'immigration sur leur développement à la maternelle à partir des données de l'EMEP de 2012 constatent que les enfants immigrants de première génération ayant fréquenté exclusivement un CPE ou une maternelle 4 ans à mi-temps sont près de 5 fois moins susceptibles d'être vulnérables dans au moins un domaine de développement que leurs pairs n'ayant fréquenté aucun service éducatif (Guay et al., 2018, page 12). Ce qui amène les chercheurs à appuyer dans leur conclusion, la recommandation présentée dans le rapport d'enquête de la TCRI (TCRI, 2011) d'augmenter le nombre de places en CPE et en maternelle 4 ans dans les secteurs où l'on retrouve des taux d'immigration et de pauvreté élevés (Guay et al., 2018, page 13).

5) Accès aux services de santé et aux services sociaux

L'accès aux soins de santé a aussi fait l'objet de nombreux commentaires mais de façon beaucoup moins détaillée que dans le cas des services de garde.

Les répondants ont évoqué des obstacles rencontrés par les parents immigrants pour accéder aux soins

de santé et aux services sociaux qui sont communs avec ceux évoqués pour les autres services en petite enfance tel que la méconnaissance des services et de leurs droits, des obstacles techniques et la précarité financière des familles (ce dernier défi est présenté à la fin de ce chapitre).

Sont évoqués en plus des obstacles communs, le manque de médecin de famille et de services de prévention en santé des 0-5 ans (vérification auditive et des yeux, prises de sang, etc.).

Les données sur l'accès à un médecin de famille divergent selon les sources.

- Selon des données non publiées de l'enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle (EMEP), en 2012, 25.7 % des enfants de maternelle dont au moins l'un des deux parents était né à l'extérieur du Canada n'avaient pas accès à un médecin de famille ou à un pédiatre.
- Selon les données de l'EQEPE, la majorité des parents immigrants (80.6 %) ayant des enfants de 0 à 5 ans aurait accès à un médecin de famille pour tous leurs enfants. Ils seraient seulement 16.6% à n'avoir de médecin de famille pour aucun de leurs enfants (TCRI, 2019b, p. 48). Notons que la base de données qui a servi pour le recrutement des répondants à cette enquête comprend les familles admissibles au paiement du soutien aux enfants et leurs parents, ce qui exclut les parents au statut précaire¹⁴.
- En effet, un nombre non négligeable de femmes enceintes et de tout-petits ne sont pas couverts par la régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Leur situation est d'autant plus préoccupante que ces familles sont particulièrement vulnérables (logement parfois insalubres, précarité financière, conditions de travail plus difficiles). Pour en savoir plus, voir le rapport de l'Observatoire des tout-petits (2019) et l'encadré en page 14.

6) Adaptation à leur nouveau contexte de vie

Les parents immigrants rencontrent parfois des difficultés à trouver un sens aux multiples éléments d'informations qu'ils reçoivent sur leur nouvel environnement (société québécoise) et à les mobiliser pour l'adaptation « concrète » de leurs pratiques parentales. Deux exemples de défis d'adaptation des parents immigrants ont été nommés de façon récurrente par les répondants dans ce domaine : les méthodes éducatives et la redistribution des rôles parentaux.

Les différences de méthodes éducatives, de vision du rôle de parent, du développement de l'enfant entre pays d'origine et pays d'accueil posent des défis à certains parents immigrants. Il arrive que les parents ne comprennent pas ce qui est valorisé ou non dans leur nouveau contexte dans la façon d'encadrer les enfants. Par ex. ils peuvent rencontrer des défis liés aux pratiques en matière de discipline.

¹⁴ Nous pensons ici entre autres aux résidents temporaires, aux personnes en attente d'une décision concernant leur statut migratoire, aux résidents permanents qui se voient appliquer un délai de carence de trois mois avant d'accéder à la RAMQ.

L'adaptation aux changements induits par la migration au Québec en ce qui concerne les rôles parentaux et la répartition des tâches ménagères et éducatives peut aussi être source de tensions au sein du couple et de la famille. Un répondant évoque des parents qui n'avaient pas à s'occuper de leurs enfants de la même façon dans leur pays d'origine parce qu'ils avaient une gardienne à la maison, des grands-parents ou des membres de la famille élargie assumaient les devoirs, les repas. La famille élargie n'étant plus là et faute de réseau social, les parents doivent souvent se débrouiller seuls. En outre, pour certains d'entre eux, un défi s'ajoute, celui de devoir apprendre à faire "équipe" en tant que couple dans le pays d'accueil.

Les répondants évoquent aussi des défis logistiques : adaptation aux saisons, difficulté à se procurer des vêtements chauds et à mobiliser les enfants durant l'hiver, préparation des lunchs, régime alimentaire peu varié et limité.

Les ateliers Espace parents

Ce projet est issu d'une collaboration entre des chercheuses et praticiennes affiliées à la TCRI, à l'Université de Montréal, au CIUSSS Centre-Sud de l'Île de Montréal et au Centre de recherche jeunes en difficultés. Une série d'ateliers ont été développés dans le but de répondre aux besoins des parents d'immigration récente. Ils visent à renforcer le sentiment de confiance des parents immigrants en leur capacité d'adaptation afin qu'ils puissent soutenir leurs enfants dans leur intégration et le développement de leur plein potentiel au sein de la société québécoise. Ces ateliers sont conçus avant tout pour réfléchir avec les parents aux impacts de l'immigration sur leur famille et les outiller à avoir une meilleure connaissance de l'organisation des ressources pour pouvoir y recourir au besoin.

[Lien vers la vidéo \(témoignages\).](#) [Pour en savoir plus sur la formation.](#) [Article sur la démarche de création des ateliers.](#)

7) Précarité financière

De nombreux commentaires soulignent la précarité financière des nouveaux arrivants et de certains groupes tels que : les RCPE qui doivent parfois attendre trois à quatre mois avant de recevoir leurs premières allocations, les familles dont le statut temporaire ne leur permet pas de recevoir le crédit anticipé, celles qui ne peuvent travailler faute de places en service de garde. Un répondant signale que certaines familles s'endettent en attendant le remboursement des frais de garde. Nous verrons dans le chapitre suivant que les organismes communautaires sont beaucoup sollicités par les familles pour du dépannage alimentaire, de vêtements, de meubles, etc. Concernant cet enjeu particulier, les commentaires des organismes communautaires convergent vers l'idée qu'il faut travailler sur les conditions de vie des familles qui sont à l'origine et/ou les maintiennent en situation de pauvreté. À cet égard, l'accès à des services de garde est un enjeu majeur puisque c'est la condition préalable à leurs démarches de francisation, de reconnaissance des acquis, de formation d'appoint, de recherche d'emploi.

Les données de l'EQEPE vont dans le même sens et indiquent que près de la moitié des parents immigrants ayant des tout-petits (47.8 %) vivent dans des ménages à faible revenu, soit 31.3 % de plus que les parents nés au Canada. Ils sont aussi 36.6 % à juger leurs revenus insuffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille, soit 16.1 % de plus que les parents nés au Canada (TCRI, 2019b, p. 32).

Faciliter le transport des familles vers les ressources éloignées

Le manque de moyens financier en lien avec le transport est aussi un défi, notamment dans certaines régions où le système de transport public est peu développé. À Montréal, certains organismes offrent des tickets d'autobus aux parents lorsqu'ils ont des rendez-vous. Un organisme évoque un partenariat inspirant dans la ville de Granby : « *Certaines périodes de l'année sont plus difficiles pour la recherche de garderie (...) Durant ces périodes, il est possible de trouver des services de garde mais ils sont souvent moins accessibles en autobus. En revanche, on peut utiliser le taxibus. La ville a établi un partenariat entre une compagnie de taxi et les autobus de la ville. La personne doit réserver le taxi 30 minutes à l'avance et peut aller soit d'un terminus d'autobus à une station de taxibus soit de la station de taxibus au terminus. Le coût est le même que le prix de l'autobus (3.25\$).* »

Des groupes plus vulnérables méritant une attention accrue

Dans les réponses apportées à la question sur les plus grands défis auxquels sont confrontés les familles immigrantes ayant des tout-petits, les répondants ont attiré notre attention sur des profils de famille plus vulnérables.

1) Des familles précarisées par leur statut d'immigration

La situation particulière des **demandeurs d'asile** préoccupe bon nombre des répondants qui soulignent que l'accès aux soins de santé et aux services de garde est un enjeu majeur pour ces familles qui vivent dans une grande précarité financière. En effet, les demandeurs d'asile ont accès en théorie aux soins de santé de base et d'urgence grâce au Programme de santé intérimaire du Canada (PFSI). En pratique, beaucoup de cliniques chargent toutefois des frais ou refusent l'accès par méconnaissance de ce programme ou encore pour éviter de faire les démarches administratives de réclamation nécessaires. En ce qui concerne l'accès aux services de garde, une réglementation laissant place à interprétation a longtemps permis aux demandeurs d'asile d'inscrire leurs enfants dans un Centre de la Petite Enfance (CPE). Dans une lettre adressée en avril 2018 aux CPE, le Ministère de la Famille a clairement mis fin à cette pratique en précisant que les enfants des personnes demandeuses d'asile n'étaient pas admissibles à leurs services. Les demandeurs d'asile n'ont pas non plus accès aux remboursements anticipés du crédit d'impôt qui aident les familles à faible revenu à assumer les frais des garderies privées. Cette situation a précarisé des familles déjà vulnérables, obligeant certains parents à quitter leur emploi et à demander l'aide sociale.

La situation des **personnes sans statut**¹⁵ a aussi été évoquée par plusieurs organismes. En effet, les parents sans statut et leurs enfants (qu'ils soient nés au Québec ou non) n'ont accès ni aux soins de santé couverts par la RAMQ, ni aux services de garde à contribution réduite.

Défense des droits des personnes à statut précaire

La TCRI collabore avec l'Observatoire des tout-petits dans ses efforts pour documenter et défendre l'accès aux soins de santé pour les femmes enceintes et leurs tout-petits de familles immigrantes. [Pour en savoir plus.](#)

Par ailleurs, la TCRI est membre du Comité de mobilisation pour l'accès aux services de garde pour les demandeurs d'asile. [Page Facebook du Comité.](#)

¹⁵ Par exemple, un résident temporaire dont le permis a expiré et dont les démarches d'immigration n'ont pas encore abouti, un demandeur d'asile dont la demande a été refusée et dont la date de renvoi est échue ou une personne qui est entrée sur le territoire de façon clandestine (situation plutôt rare au Canada).

Les personnes **réfugiées issues du programme de parrainage collectif** ont été également identifiées comme vivant des défis spécifiques. Le principal défi souligné par les répondants concernant cette catégorie d'immigration est le fait que bon nombre de groupes parrains ne connaissant pas les ressources et services existants et accessibles à ces familles, n'ont pas le réflexe de chercher de l'aide auprès des ressources spécialisées en cas de besoin. Rappelons que le programme de parrainage est géré par le MIDI et permet à des organismes à but non lucratif et à des groupes de deux à cinq citoyens de parrainer des personnes réfugiées¹⁶. Les personnes ou organismes parrains s'engagent à assumer les coûts d'installation (logement, transport, vêtements et frais médicaux non couverts par la RAMQ) des réfugiés durant leurs douze premiers mois au Québec, période durant laquelle les personnes réfugiées n'ont pas droit à l'aide sociale. Les parrains s'engagent aussi à accompagner les personnes dans leurs démarches, à leur offrir le soutien à l'installation nécessaire au-delà des dimensions financières. Ce programme, qui existe depuis 1976, a beaucoup fait parler de lui avec l'arrivée des personnes réfugiées syriennes, qui ont majoritairement été admises en vertu de ce programme.

Programme de soutien aux groupes et organismes de parrainage (PSGOP)

En 2018, le MIDI a confié à la TCRI le mandat de créer un PSGOP. Dans le cadre de ce projet, la TCRI produit des outils pour soutenir les parrains dans leur rôle : dépliants, aide-mémoires, formations (p.ex. sur l'éthique en contexte de parrainage, la préparation du plan d'accueil et d'intégration). Des outils sont aussi élaborés à l'intention des réfugiés parrainés. Contact : Neal Santamaria (santamaria@tcri.qc.ca)

Bien que les répondants à l'enquête n'en ait pas fait mention, nous attirons l'attention des lecteurs sur le fait que plusieurs autres services ne sont pas accessibles à certaines familles à statut précaire tels que les ressources en emploi, celles d'aide à l'intégration des nouveaux arrivants ou les allocations pour frais de garde pendant les cours de francisation.

2) Les femmes

Selon bon nombre des répondants, ce sont **les mères** qui souffrent le plus des défis rencontrés par la famille en lien avec leurs tout-petits. Lorsque l'un des deux parents doit rester à la maison pour garder les enfants, cette responsabilité incombe le plus souvent aux mères. Certaines d'entre elles ont un réseau social peu développé voire inexistant et ne sont pas en mesure de se mettre en mode projet (francisation, démarches d'employabilité, bénévolat...). Leur intégration à la société québécoise est ralentie voire hypothéquée pour plusieurs années.

¹⁶ Ces personnes réfugiées ont fui leur pays et n'ont la possibilité ni de retourner dans leur pays ni de s'installer définitivement dans le pays où elles ont trouvé refuge. Elles sont en fait dans la même situation que les RPCE dont nous avons déjà évoqué la situation à plusieurs reprises. La différence est que ces derniers sont parrainés par le gouvernement et ont un profil souvent nettement plus vulnérable (santé physique, femmes seules avec enfants...).

Les personnes **parrainées par leur conjoint** sont très majoritairement des femmes. Plusieurs répondantes, notamment celles travaillant dans des maisons d'hébergement et des centres pour femmes, alertent sur le fait que ce type de parrainage peut contribuer à l'abus, puisque dans le cadre de cette relation le pouvoir repose entre les mains du parrain. En effet, si le conjoint décide de retirer sa demande de parrainage, sa conjointe se retrouve sans statut et risque le renvoi vers son pays d'origine. Une mesure annoncée le 26 juillet 2019 par le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté (IRCC) prévoit que les personnes immigrantes sans statut actuellement au Canada et dont la demande de résidence permanente est tributaire de leur relation avec un époux ou un conjoint violent pourront faire une demande accélérée de permis de séjour temporaire (PST). C'est incontestablement un pas en avant. Cependant, les femmes qui vivent des abus mais qui pour diverses raisons ne sont pas en mesure d'entamer des démarches pour les dénoncer restent dans une situation très difficile (p.ex. manque d'information sur les recours, peur d'être renvoyée au pays sans leurs enfants...).

Les répondants ont aussi ciblé les familles monoparentales comme des familles plus vulnérables. À cet égard, rappelons que dans les familles immigrantes, c'est souvent la mère qui assume l'entière responsabilité des enfants lors d'une séparation. En 2006, dans 84 % des ménages monoparentaux immigrants sur l'île de Montréal, le rôle de chef de ménage était tenu par une femme (SHQ, 2012).

Volet femmes immigrées et racisées de la TCRI

Ce volet de la TCRI a été créé en août 2009, suite aux inquiétudes exprimées par le Comité de réflexion sur la situation des femmes immigrées et racisées et par des organismes membres de la TCRI. Le volet femmes de la TCRI prend en compte les obstacles dus à de multiples facteurs et discriminations liés à leur parcours et à leur sexe et qui défavorisent les femmes immigrées et racisées, en termes d'accès aux services, d'exercice de leur leadership et de citoyenneté pleine et entière.

En plus des divers activités et projets développés, le volet femmes de la TCRI vise à obtenir des changements structurels qui apporteront des résultats significatifs et concrets dans la vie des femmes en agissant sur les raisons de leur isolement et de leur précarité économique, en développant leur leadership et leur participation et en outillant les organismes à concevoir des projets en fonction de ces réalités et à intervenir en tenant compte des besoins spécifiques des femmes immigrantes. Contact : Jennifer Lys-Grenier (grenier@tcri.qc.ca)

3) Autres facteurs de vulnérabilité

- Les personnes ayant vécu un parcours migratoire difficile (violence organisée, exil prolongé¹⁷, etc.) ;
- Les personnes allophones ou qui ne maîtrisent pas encore suffisamment le français ;
- Les personnes analphabètes ou ayant un faible niveau de littéracie ;
- Les familles nombreuses.

¹⁷ Plus de 5 ans dans les camps ou en transit informel en milieu urbain.

4) Illustration de situations de vulnérabilité particulières

Les citations suivantes illustrent de quelle manière ces différents facteurs de vulnérabilité interagissent et se renforcent, rendant plus difficile le cheminement vers le bien-être des parents et de leurs tout-petits.

« Dans le contexte des centres d'hébergement, les enjeux liés au statut migratoire des femmes hébergées s'ajoutent à ceux liés à la problématique de la violence conjugale. Ce qui a pour effet de fragiliser davantage les mères et par extension leurs enfants. Les enjeux spécifiques auxquels elles ont à faire face, en plus des démarches à faire pour régulariser leur statut s'il y a lieu, sont en lien avec l'accessibilité aux services sociaux (services de santé, aide sociale, aide juridique et aux garderies). Cette difficile accessibilité a un grand impact sur la vitesse à laquelle peuvent être faites les démarches conduisant à l'autonomie de la femme et lui permettant d'offrir un environnement sécuritaire et sain à ses enfants. De plus, ces femmes sont souvent isolées et ont peu de soutien. Elles peuvent être soumises à une pression sociale et culturelle provenant de la famille restée au pays ou de la communauté environnante. Ceux-ci peuvent faire pression pour un retour avec le conjoint violent ou pour une garde partagée des enfants entre autres. La disponibilité physique et émotionnelle des mères pour leurs enfants est en lien direct avec leur situation. Les enfants ont été exposés à la violence conjugale, ce qui les fragilise aussi. Pour certaines femmes immigrantes et leurs enfants, l'accès à des services en santé (physique et mentale) est aussi problématique. Cet accès peut être particulièrement difficile pour les mères et leurs enfants qui ont des statuts précaires. Un des enjeux importants est aussi l'accès aux garderies subventionnées ou CPE. Ainsi une mère d'enfant de 0-5 ans, demandeuse d'asile, pourra travailler mais n'aura pas droit à des services de garde abordables, cela la contraindra donc le plus souvent à rester à la maison, isolée. Le fait de ne pas travailler peut lui nuire lors de l'examen de sa demande d'asile puisque le fait de travailler est un indice d'intégration dans l'examen de son dossier. Les centres d'hébergement pour femmes ont aussi à répondre à des demandes d'ordre légal (garde des enfants) et informatif (question sur le développement normal de l'enfant, sur la discipline, sur le lien mère-enfant, en lien avec l'exposition à la violence conjugale et la manière dont l'enfant peut être soutenu). »

Intervenante œuvrant dans un centre d'hébergement pour femmes victime de violence conjugale

« Les familles réfugiées qui ont souvent passé beaucoup de temps en camp de réfugiés font face à toutes sortes de défis quand vient le temps de l'intégration : barrière de la langue, compréhension des façons de faire, assiduité, préparation de l'enfant (pas facile pour lui de perdre une fois de plus ses repères), encadrement parental faible, attentes des milieux éducatifs élevées, etc. »

Intervenante d'un organisme d'accueil des RPCE

Demandes faites aux organismes communautaires répondants par les familles et les professionnels leur offrant des services

Un des objectifs de cette recension consistait à vérifier dans quelle mesure les organismes communautaires au service des familles immigrantes étaient sollicités par les familles et les professionnels des services publics et communautaires sur une base ponctuelle¹⁸.

Nous souhaitions aussi en savoir plus sur la nature des demandes qui leur étaient faites. Afin de ne pas suggérer de réponses, nous avons opté pour une question ouverte en demandant aux organismes qui les consultait et pour quel type de demandes. Les répondants pouvaient mentionner plus d'une source. L'analyse de contenu nous a permis d'identifier six sources de demandes de support.

Tous les répondants sont sollicités par **les parents**, souvent les mères et majoritairement des nouveaux arrivants (résidant au Québec depuis 5 ans et moins). Les parents se présentent spontanément mais sont aussi fréquemment référés par leurs collègues dont le mandat est de faire le premier accueil des personnes immigrantes et qui ont détecté des besoins en lien avec la petite enfance. Les demandes les plus fréquentes sont les suivantes :

- Aide pour trouver une place en garderie subventionnée ou en halte-garderie. Comme nous l'avons vu, c'est une condition sine qua non pour accéder à la francisation et à l'emploi, notamment pour les femmes.
- Aide pour comprendre leur nouvel environnement : informations sur les ressources et les services disponibles pour eux et leurs tout-petits (p.ex. SGÉE, santé et services sociaux, écoles, allocations, etc.), exploration de leur éligibilité à ces services.
- Support technique (p.ex. démarches administratives, correspondance écrite avec les institutions, etc.).
- Aide pour les communications et médiation lorsqu'ils ont des difficultés à se faire comprendre par les intervenantes en services de garde par exemple.
- Aide pour s'adapter à leur nouveau contexte de vie (p.ex. saisons, règles de vie, attentes des institutions éducatives, etc.).
- Dépannage : banques alimentaires, aide vestimentaire, matériel pour bébé, matériel adapté pour le développement global de leurs enfants (p.ex. jouets d'éveil, livres, etc.).

Bon nombre de répondants sont aussi sollicités par le milieu de la santé et des services sociaux (notamment par les équipes dédiées à la périnatalité et à la petite enfance), les services de garde éducatifs à l'enfance et les halte-garderie. Dans une moindre mesure, ils sont aussi sollicités par les acteurs scolaires, les professionnels du secteur de la protection de la jeunesse et les autres organismes communautaires.

¹⁸ Par opposition aux échanges planifiés et/ou encadrés par des ententes de service.

Les attentes des **professionnels tous secteurs confondus**, qui sollicitent les organismes ont trait aux éléments suivants :

- Références des familles immigrantes à l'organisme communautaire en immigration pour du soutien. Aide pour comprendre le fonctionnement des services de garde, du système de santé ou de la protection de la jeunesse. Aide pour trouver des places en garderie, un médecin de famille, un gynécologue, un dentiste. Dépannage (p.ex. trouver un siège d'auto ou tout autre objet nécessaire pour un bébé à venir). Support technique (p.ex. : aide pour compléter les déclarations de naissance qui requièrent les documents officiels d'immigration des parents).
- Aide pour la communication et/ou la collaboration avec les familles. Accompagnement des familles lors des rencontres ou des rendez-vous (traduction, interprétariat linguistique et/ou culturel). Rôle d'intermédiaire : transmission des messages importants ou lorsque certains messages ne semblent pas être bien compris par les familles. Médiation : lorsque les professionnels rencontrent certaines problématiques avec un enfant ou un parent.
- Éléments d'information pour mieux comprendre les situations et les parcours migratoires des familles, pour s'assurer d'élaborer des plans d'interventions qui tiennent compte des spécificités de certaines familles et auront un sens pour elles, aide pour sortir de l'impasse des situations complexes.

Pistes d'action pour mieux soutenir les familles immigrantes ayant des tout-petits

Les organismes étaient invités à évaluer sur une échelle en trois points dans quelle mesure une dizaine de services étaient accessibles aux parents d'enfants de 0 à 5 ans d'une part, et dans quelle mesure ils étaient adaptés à leurs réalités d'autre part. Les services à l'étude étaient les suivants : haltes-garderies, CPE, garderies en milieu familial, garderies privées, garderies subventionnées, garderies non subventionnées, prématernelles 4 ans, maternelles 5 ans, soins de santé et de services sociaux, support à l'adaptation et au développement des compétences parentales (et autres services). La manière dont ces deux questions ont été posées comportaient des limites. En effet, les commentaires de plusieurs participants convergeaient vers l'idée que la réalité est plus nuancée que cela et qu'il est impossible d'évaluer le niveau d'accessibilité ou d'adaptation d'un service dans l'absolu¹⁹.

En effet, le niveau d'accessibilité varie selon plusieurs facteurs :

- La période de l'année. Par exemple, certaines périodes de l'année sont plus difficiles pour la recherche de garderie que d'autres.
- Le sous-groupe de population considéré. Un service peut être accessible en termes de nombre de places disponibles (disponibilité) mais non accessible en termes de budget familial (garderies privées), de statut d'immigration (demandeurs d'asiles et garderies subventionnées) ou à cause de la méconnaissance du système par certaines familles.

Dans le même sens, le niveau d'adaptation dépend des milieux.

- Certains services de garde ont une forte proportion d'enfants issus de l'immigration et ont adapté leurs pratiques, leurs modes de communication avec les parents au fil des années ; les éducatrices sont habituées à cette réalité (ouverture, souplesse, accueil). À l'inverse d'autres sont *chamboulés* par l'arrivée de ces enfants.
- C'est la même chose en maternelle 4 et 5 ans. Certains enfants intègrent l'école sans avoir connu de routine, de cadre, de consignes. Pour les écoles qui découvrent ces problématiques et qui n'ont ni modèle ni soutien, la situation est très déstabilisante pour les équipes écoles.

Les organismes étaient par ailleurs invités à préciser le type d'améliorations à apporter pour les services jugés nettement insuffisants ou tout à fait inadaptés. L'analyse de contenu nous a permis de dégager sept domaines où des changements mériteraient d'être apportés pour mieux soutenir les parents immigrants et leurs tout-petits. Nous vous les présentons dans ce chapitre. Nous avons choisi quelques extraits des commentaires formulés par les répondants à l'enquête pour illustrer tant les défis rencontrés par les familles que les pistes d'action auxquels ils renvoient (encadrés verts).

¹⁹ Étant donné ces limites, nous ne présenterons pas les données quantitatives issues de ces deux questions.

1) Mieux informer les parents

Les répondants sont nombreux à estimer que des efforts doivent être faits pour mieux informer les parents sur les ressources et les services disponibles. Des pistes d'amélioration sont suggérées :

- Documentation disponible en plusieurs langues ou imagée (personnes allophones, personnes avec un faible niveau de littéracie).
- S'assurer que les parents et les intervenants se comprennent n'ayant recours plus systématiquement aux services d'interprètes.
- Varier les stratégies pour rejoindre les parents, notamment en s'assurant que les informations ne soient pas disponibles seulement à partir d'Internet. On peut par exemple penser aux réfugiés pris en charge par l'État qui sont nombreux à ne pas avoir accès à Internet à cause de leur précarité financière ou du fait qu'ils n'ont pas développé les compétences nécessaires pour cela (littéracie, TIC).
- Mieux soutenir les organismes communautaires qui rejoignent ces familles et les informent (organismes communautaires en immigration, maisons de la famille, maison d'hébergement pour femmes victimes de violence, centres de femmes, etc.) ;

« Offrir plus d'informations et de soutien pour comprendre les différentes garderies et ressources disponibles. »

« (...) des documents explicatifs standardisés sur les différentes options pour la garde des enfants, des explications sur les crédits d'impôt pour la garde des enfants, les congés parentaux et la demande en lien avec ces derniers. »

« Le matériel explicatif est souvent peu illustré ou trop difficile à lire pour une grande partie de notre clientèle. Une offre de documentation traduite en plusieurs langues ou imagée pourrait certainement aider la clientèle à bien saisir l'information. »

« La promotion des services d'interprétariat. »

« Augmenter les efforts pour offrir aux immigrants non-francophones des interprètes afin de transmettre des informations importantes. »

Selon les données de l'EQEPE, si plus de la moitié (55.7 %) des parents immigrants ayant des tout-petits parlent français à la maison, ils sont aussi plus d'un tiers (35.4 %) à parler seulement une autre langue que le français ou l'anglais à la maison (TCRI, 2019b, p. 15).

Sur ce thème, voir aussi les initiatives inspirantes évoquées précédemment dans ce document :

- Outil multilingue d'information et d'animation sur le système scolaire québécois (modèle d'outil facilitant l'approvisionnement par les familles immigrantes de services institutionnels et communautaires) (voir p. 7).
- Outil multilingue d'information et d'animation sur les droits et responsabilités au sein de la famille (modèle d'outil et d'ateliers facilitant l'approvisionnement par les familles immigrantes de leurs droits et responsabilités) (voir p. 8).

2) Mieux accompagner les parents dans l'exercice de leur rôle parental en contexte de migration

Plusieurs répondants soulignent que les formations et ateliers visant le renforcement des compétences parentales qui s'adressent à l'ensemble des parents, ne sont pas adaptés aux familles immigrantes. En outre, ces ateliers se donnent généralement en français et parfois en anglais, ce qui exclue les parents immigrants ne maîtrisant pas ces langues.

« Support à l'adaptation et au développement des compétences parentales : très peu de services adaptés aux immigrants et à leur contexte culturel. Très peu de prévention, d'éducation et de sensibilisation auprès des familles. »

Le défi pour les parents est de continuer à jouer leur rôle de parents dans un contexte de déracinement et de perte de repères. Ils sont amenés à accompagner leurs enfants dans leur développement tout en étant eux-mêmes en processus d'adaptation et d'apprentissage de nouveaux codes (p.ex. nouveaux acteurs dans l'éducation de leurs enfants, pratiques parentales différentes, etc.). L'enjeu pour les enfants est de se développer à la hauteur de leur potentiel et d'être soutenus dans ce développement dans le cadre d'une alliance (plutôt que de jugements et de tensions) entre leurs parents et les autres acteurs éducatifs, afin d'assurer une congruence des attentes et messages.

« Ils [les parents] ont des difficultés dans l'adaptation de leurs moyens de discipline des enfants et de leur rôle parental. »

« La négligence des enfants vient parfois du fait que les parents n'avaient pas à s'occuper de leurs enfants de la même façon dans leur pays d'origine, la famille élargie s'en occupait. En arrivant au Québec, ils sont seuls, n'ont plus de support et doivent faire équipe en tant que couple pour assumer tout ça. »

« Les parents ont besoin d'être valorisés dans leur rôle de parents, reconnaître ce qu'ils font de bon avant de nommer ce qui ne fonctionne pas, en se décentrant de notre cadre de référence occidental qui valorise et dévalorise certaines pratiques parentales. »

« Expliquer les fonctionnements, les former, renforcer leur expertise en tant que parents en les valorisant. »

Bon nombre de répondants soulignent qu'il est essentiel de soutenir cette création de nouveaux repères, d'aider les parents à concilier culture d'origine et culture d'accueil et à s'intégrer à la société québécoise sans renier leurs valeurs familiales et leurs expériences antérieures. Dans le même sens, les données de l'EQEPE mettent en évidence que si, d'une manière générale, les activités et services de soutien à la parentalité rejoignent peu les parents ayant des tout-petits, les chiffres semblent indiquer un intérêt accru des parents immigrants pour ce type d'activités. Ils sont en effet 21.8% à avoir participé à deux types d'activité ou plus dans ce domaine au cours des 12 mois précédant l'enquête, soit 9.1 % de plus que les parents nés au Canada (TCRI, 2019b, p. 56).

Plusieurs organismes évoquent les services d'accompagnement qu'ils offrent aux parents dans leur organisme pour soutenir l'exercice de leur rôle parental en contexte de migration, notamment les

ateliers Espace parents, une pratique particulièrement porteuse présentée précédemment (voir l'encadré en p. 12 et 13).

« Permettre aux organismes communautaires d'avoir plus de ressources qui soutiennent le développement des compétences parentales avec une approche interculturelle. »

« L'atelier de préparation pour les parents est déjà en cours et un autre sur les pratiques parentales est en voie d'être donné aux parents. Espace parent devrait voir le jour également au (nom de l'organisme). »

3) Faciliter l'accès à des services de garde abordables

Nous avons vu (section 4, chapitre 2, pp 10-11) que l'accès aux services de garde éducatifs à l'enfance était nettement plus difficile pour les familles immigrantes malgré les enjeux importants qu'un tel accès représente pour ces familles (intégration socio-économique des parents, adaptation et développement des enfants).

La plupart des répondants évoque la nécessité de rendre les places en service de garde subventionnées plus accessibles aux familles immigrantes, avec une attention particulière pour les familles plus vulnérables. Les délais d'attente sont jugés excessifs, notamment dans certaines régions. Le CPE semble être le premier choix de bon nombre de familles immigrantes. Ce qui nous amène à réitérer la recommandation faite en 2011 dans un rapport de recherche de la TCRI portant sur *L'intégration des enfants et des jeunes immigrants de première génération au Québec* (TCRI, 2011), appuyée par des chercheurs ayant analysé *l'effet du parcours éducatif préscolaire des enfants issus de l'immigration sur leur développement à la maternelle* (Guay et al., 2018, page 13), d'augmenter le nombre de places dans les **Centres de la petite enfance (CPE)** les secteurs où l'on retrouve des taux d'immigration et de pauvreté élevés.

« Certaines périodes de l'année sont plus difficiles pour la recherche de [places en] garderie : Janvier-juillet-août-octobre-novembre-décembre. Pendant les périodes difficiles, on offre aux familles d'autres possibilités pour les aider comme la halte-garderie (nom) qui se situe à 3 minutes de marche de l'organisme, le site SOS garde, etc. En dernier recours, on leur propose la garderie privée. »

« Nous avons créé une halte-garderie pour les personnes qui suivent les cours de francisation avec 30 à 40 places. »

« Nous avons mis en place un partenariat avec un organisme du quartier pour qu'ils nous réservent des places spéciales en halte-garderie pour les enfants des demandeurs d'asile qui suivent des cours de français chez nous. »

L'accès aux services de **halte-garderie communautaire** est aussi un levier majeur pour l'intégration socio-économique des parents et pour l'adaptation et le développement de leurs enfants. Sur cet enjeu particulier deux leviers sont identifiés.

- Depuis 2005, année de mise en oeuvre par le Ministère de la Famille du programme de soutien financier aux activités de halte-garderie communautaire, plusieurs organismes ont mis sur pied un service de halte-garderie pour répondre aux besoins des familles qu'ils accueillent. Or, depuis 14 ans, pas un seul de ces organismes n'a eu accès à la subvention du ministère de la Famille, l'enveloppe budgétaire n'étant pas suffisante. Pourtant, comme le rappelle l'Association des haltes-garderies communautaires du Québec, si ces organismes mettent sur pied ce service, c'est pour répondre aux besoins des familles de leur milieu et qu'ils rejoignent. Ils devraient donc pouvoir bénéficier eux aussi d'un financement adéquat (AHGCQ, 2016). Ainsi les organismes communautaires rattachés au Ministère de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), ce qui est le cas de bon nombre des organismes dédiés aux familles immigrantes, ne représentent que 1.6% des organismes recevant cette subvention (ISQ, 2019, p. 18). Les organismes communautaires rattachés au Ministère de la Famille, pour lesquelles les services de garde sont un service offert de longue date, sont pour leur part 75.3% à la recevoir. L'idée n'est en aucun cas de désabiller Paul pour habiller Jaques mais bien d'ajuster l'enveloppe du programme de soutien financier aux activités de halte-garderie communautaire aux besoins réels des familles.
- En plus d'accueillir de nouveaux organismes communautaires dans ce programme. Il est aussi urgent de hausser le montant des subventions accordées à chaque organisme. Selon une récente enquête de l'ISQ (2019), il apparaît que le montant total du financement reçu par les organismes ne couvrent pas les coûts d'exploitation des haltes-garderies communautaires pour 80% d'entre eux²⁰ (ISQ, 2019, p. 45). Ce sous-financement des haltes-garderies a là encore un impact majeur pour les familles immigrantes dans la mesure où il contraint les organismes à restreindre l'accès de ce service sur la base de critères tels que la participation à leurs activités (TCRI, 2019b, p. 69). En effet, 58% des haltes-garderies communautaires demandent à ce que les parents soient membres de l'organisme pour pouvoir inscrire les enfants aux services qu'ils offrent (ISQ, 2019, p. 23).

En lien avec la **précarité financière** de certaines familles immigrantes, des pistes d'actions sont proposées par les répondants :

- Changer les lois afin de permettre l'accès aux SGÉE et à la contribution réduite à tous les immigrants, quel que soit le statut migratoire des parents dans l'intérêt des enfants. Sur ce point voir en p. 14 l'encadré *Défense des droits des personnes à statut précaire* (action collective pour l'accès aux services de garde pour les demandeurs d'asile).
- Plus grande flexibilité de la part des CPE et des garderies par exemple en permettant aux familles de faire le premier paiement lorsque les remboursements et prestations sont arrivés.
- Rembourser les frais de garderies privées et non subventionnées car ils dépassent la capacité de payer des familles immigrantes vulnérables.

« Les garderies privées et non subventionnées sont trop chères comparativement à la réalité des familles »

²⁰ 13.3% couvrent moins de 50% de leurs coûts, 38.2% entre 50% et 80%, 28.5% entre et moins de 100% et 20% 100% et plus (ISQ, 2019, P. 45).

immigrantes. La gratuité des services serait alors une bonne solution. »

Une pratique particulièrement porteuse est citée par plusieurs organismes : **les ententes entre services de garde et organismes d'accueil des immigrants**, prévoyant des places réservées pour les familles plus vulnérables. Ce type d'entente est particulièrement développé dans les régions d'accueil des réfugiés pris en charge par l'État (RPCE).

« Nous avons un contrat signé avec la garderie (nom) qui offre une trentaine de places seulement pour nos familles immigrantes. Donc, lorsqu'un de nos enfants quitte, la place est réservée pour un autre enfant dans notre liste. Nous avons aussi d'autres CPE (noms) qui nous mentionnent, soit par courriel soit par téléphone, les places disponibles à combler par tranche d'âge. En plus, chaque année, en avril-mai, les responsables de ces milieux me contactent pour m'offrir quelques places de groupes d'âges différents. Pour les milieux familiaux, j'ai quelques personnes qui nous contactent directement pour nous offrir des places, dont des éducatrices avec lesquelles nous avons un bon lien grâce à d'autres placements réalisés par le passé. »

« Nous avons eu un partenariat avec la commission scolaire, le centre multi-ressources et la Table de concertation en petite enfance pour offrir un service aux demandeurs d'asile pendant leur francisation. »

« Les milieux de garde qui nous connaissent nous rappellent pour nous informer de places qui se libèrent, cela facilite grandement l'intégration des enfants/familles. »

Les répondants sont nombreux à souligner la nécessité de soutenir les milieux de garde dans la prise en compte des réalités des familles. Cet enjeu est traité dans les points 5 et 7 du présent chapitre portant respectivement sur la préparation et le soutien des professionnels à l'intervention en contexte interculturel et sur les collaborations entre les organisations offrant des services aux familles.

Certains répondants recommandent de lever les obstacles à l'inscription des familles au guichet unique Place 0-5 ans. Ce dernier, tel qu'il est conçu, est problématique pour certaines familles immigrantes, notamment les familles allophones, celles qui sont analphabètes, celles qui n'ont pas accès à un ordinateur ou ne sont pas à l'aise pour s'en servir. Comme nous l'avons vu dans le chapitre portant sur les défis des familles immigrantes, cette problématique n'est pas nouvelle pour la TCRI qui mène actuellement un projet pilote en collaboration avec Place 0-5 ans. Sur ce point particulier, voir en p.9 l'encadré *Projet pilote Place 0-5 ans et TCRI*.

Enfin, il est suggéré d'adapter les horaires des services de garde pour que les horaires d'ouverture coïncident avec les horaires des cours de francisation. Deux répondants évoquent l'idée d'offrir des plages horaires atypiques.

4) Apporter des réponses aux besoins des familles immigrantes dans le domaine de la santé

Plusieurs organismes évoquent le manque de services en santé mentale adaptée aux familles ayant vécu de la violence organisée, qui a des impacts délétères sur toute la famille. C'est le cas entre autres des familles réfugiées prises en charge par l'État (RPCE) dont la majorité est envoyée en région.

« Pour nos familles qui ont eu des parcours difficiles (violence organisée, camps de réfugiés), on manque de services adaptés dans nos régions. »

Les délais d'attente parfois très longs pour obtenir des rendez-vous pour des soins de santé sont aussi évoqués.

« Beaucoup de nos familles n'ont pas de médecin de famille. Les bilans médicaux²¹ sont faits mais les suivis sont difficiles. »

« Pour les soins et les services sociaux, les rendez-vous sont très éloignés et il faut attendre longtemps pour un suivi. Il faudrait réduire le temps d'attente. »

« La barrière de la langue est un frein pour l'accès aux services disponibles. Établir des collaborations avec la santé et les services sociaux pour les populations avec des barrières à l'accès. »

« Concernant les soins de santé et les services sociaux, les parents trouvent que c'est difficile d'obtenir des rendez-vous. Et lorsqu'ils en obtiennent un, les services sont très éloignés de leur domicile. Lorsque leurs enfants souffrent de troubles, le diagnostic et le suivi sont particulièrement longs. Il faudrait réduire les délais d'attente. »

« Les parents peuvent être surpris par certaines choses : les moyens de contraception, l'accès légal et gratuit à l'avortement considéré au Québec comme une pratique socialement acceptable »

Le soutien des milieux de la santé dans l'adaptation de leurs pratiques aux réalités des familles immigrantes est aussi un enjeu. Ce point est traité dans les points 5 et 7 du présent chapitre portant respectivement sur la préparation des professionnels à l'intervention en contexte interculturel et sur les collaborations entre les organisations offrant des services aux familles.

Sur ce sujet, voir aussi en p. 14 l'encadré *Défense des droits des personnes à statut précaire* (initiative de l'Observatoire des tout-petits pour l'accès aux soins de santé pour les femmes enceintes et leurs tout-petits de familles immigrantes)

²¹ Le programme d'accueil des RPCE prévoit une étape systématique de bilan médical. Le bilan médical est réalisé par les cliniques de réfugiés régionales en étroite collaboration avec les organismes mandatés par le MIDI pour aider ces familles dans leur intégration. Rappelons que ces personnes qui ont passé plusieurs années dans les camps n'ont pas bénéficié de soins de santé parfois depuis plusieurs années et ont, à cause de leur parcours migratoire et leurs conditions de vie antérieures, un profil beaucoup plus vulnérable dans ce domaine. En outre, c'est sur la base de leur vulnérabilité que les réfugiés sont sélectionnés dans le cadre de ce programme humanitaire.

5) Mieux préparer et soutenir les professionnels à l'intervention en contexte interculturel

Les répondants ont été nombreux à évoquer le manque de préparation des professionnels de différents secteurs à l'intervention en contexte interculturel, comme en témoignent les extraits suivants :

« La collaboration est parfois difficile avec les professionnels de la santé et des services sociaux lorsque les parents ressentent le besoin d'être accompagnés par des intervenants. »

« Les différents éducateurs, intervenants, médecins, psychologues ou autres acteurs du milieu sont peu informés sur l'approche interculturelle et sur les réalités et les parcours des familles. Besoin de formation sur l'approche interculturelle et de sensibilisation, de mettre en pratique différents savoirs-être pour s'adapter aux familles immigrantes, pour faciliter la communication avec eux, la création d'un lien de confiance et bien plus encore. Formation des intervenants, ne pas être dans le jugement. Culture d'accompagnement. »

« Souplesse des garderies et écoles (intervenantes, éducatrices, professeurs). Le temps de l'adaptation et de l'intégration à la société québécoise par rapport à toute ces exigences pour les parents et les enfants. »

« Je crois que beaucoup de choses passent par une bonne communication et le respect du rythme du parent. Développer le lien de confiance, travailler en proximité. »

Les répondants ont nommé un certain nombre de lacunes dans le bagage d'une partie de leurs partenaires lorsqu'il s'agit d'intervenir avec des familles immigrantes. Nous avons formulé ces lacunes en termes de contenus et d'objectifs de développement de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être. Ces éléments sont présentés dans le tableau 1.

Tableau 1 – Savoirs, savoir-faire et savoir-être spécifiques à l'intervention en contexte interculturel

SAVOIRS
<ul style="list-style-type: none">• Approche interculturelle²²• Réalités des familles immigrantes (profils, statuts d'immigration, parcours migratoire, défis, forces, droits sociaux, etc.)• Services offerts par les organismes communautaires aux familles immigrantes mais aussi aux acteurs institutionnels et communautaires (interprétariat, sensibilisation, conseil et formation)
SAVOIR-FAIRE

²² L'approche interculturelle à laquelle souscrivent la TCRI et ses membres suggère une prise de conscience par les intervenants de leurs propres cadres de références et de ceux de l'autre (l'identité et les principes de chacun), le développement d'une capacité de décentration (prise de distance par rapport à ses propres cadres de références) et l'adoption d'une posture de médiation pour interagir dans le respect de l'identité et des principes de chacun (Cohen Émerique, 1996).

- Capacité à adapter ses pratiques aux réalités des familles immigrantes
- Évaluations et plans d'intervention tenant compte des spécificités des familles immigrantes (questions spécifiques à poser, facteurs de risque et de protection spécifiques à prendre en compte)
- Plus grande souplesse pour respecter le rythme des familles et leurs capacités d'action à un moment donné (compréhension du temps nécessaire aux enfants et à leurs parents pour s'adapter à la société québécoise)
- Recours plus fréquent aux interprètes (sensibilité à l'importance de faire appel à des interprètes pour s'assurer de bien communiquer avec les familles)
- Renforcement du réflexe collaboratif avec les intervenants de l'organisme communautaire en immigration du territoire et les professionnels des autres organismes et institutions

SAVOIR-ÊTRE

- Écoute, empathie, respect, patience, non-jugement facilitant la création d'un lien de confiance avec les familles (approche interculturelle)

Plusieurs organismes offrent des services de sensibilisation et de formation à l'intervention en contexte de migration à leurs partenaires.

« Nous avons développé une formation pour le milieu de la petite enfance et scolaire afin d'offrir un espace de compréhension, d'échange, faire ressortir des solutions. Une boîte à outils pour communiquer avec les parents sera bientôt créer à l'intention des milieux de garde. »

« Au Cégep de (nom), les finissantes des techniques d'éducation à l'enfance font un stage dans la halte-garderie (nom) ou on trouve beaucoup de familles immigrantes. Donc sensibilisation des deux côtés. L'UQAM est en train de documenter cette démarche. »

Les formations multisectorielles de la TCRI

Depuis 1989, la TCRI offre une série de formations permettant d'explorer, d'approfondir et de s'approprier les différents savoirs, savoir-faire et savoir-être propres à l'approche interculturelle. Ces formations données à Montréal sont accessibles gratuitement aux organismes membres du regroupement. Depuis 1989, grâce au support financier du Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), ces formations sont accessibles en région dans les 14 localités d'accueil des réfugiés pris en charge par l'État (RPCE). Chacun des 14 organismes communautaires en immigration mandatés par le MIDI pour accueillir ces familles partage ainsi un espace de formation et d'échange décloisonné avec ses partenaires des différents secteurs pour le plus grand bénéfice de tous (intervenants et familles). Contact : Marie Claire Rufagari (rufagari@tcri.qc.ca)

À Montréal, c'est en collaboration avec Centraide du Grand Montréal et dans le cadre du projet *Vivons nos quartiers* que la TCRI accompagne les acteurs qui ne sont pas membres de la TCRI sur la dimension interculturelle de leurs interventions. Voir l'encadré correspondant p.9.

6) Développer un réseau d'intervenants communautaires interculturels en petite enfance

Des répondants montréalais ont évoqué l'idée de mettre en place des intervenants dont le rôle serait d'assurer la liaison entre les ressources en petite enfance et les familles immigrantes, sur le modèle du réseau des intervenants communautaires interculturels (ICI) en éducation²³. En fait, ce réseau existe déjà à petite échelle en région (voir l'encadré bleu).

« La fragmentation des services institutionnels ne permet pas toujours de répondre aux besoins d'une personne ou d'une famille dans sa globalité. »

« Souvent les rencontres vont vite et les parents n'ont malheureusement pas saisi toute l'information »

Le service de liaison petite enfance (ICI en petite enfance) apporte un soutien essentiel aux milieux et aux familles.

Le réseau des ICI en petite enfance, en santé et services sociaux et en éducation.

Depuis 2018, en collaboration avec le Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Inclusion (MIFI), la TCRI a accompagné les 14 organismes communautaires mandatés pour accueillir les réfugiés pris en charge par l'État (RPCE) dans la mise en place et la consolidation d'un réseau intervenants communautaires interculturels (ICI) dans trois secteurs (éducation, santé et services sociaux et petite enfance). Ces intervenants aident les parents dans leurs efforts pour assurer le bien-être de leurs enfants. Ils jouent le rôle de facilitateurs au niveau de la communication et de la collaboration entre les parents et les institutions de la société d'accueil afin de faciliter leur accès aux services. Ils sont également des interlocuteurs privilégiés auprès de leurs partenaires pour faciliter leur compréhension et leur prise en compte des réalités de ces familles. [Rapport.](#)

La TCRI espère que ce réseau qui a des impacts très positifs tant du point de vue des familles que du point de vue des partenaires²⁴ en petite enfance pourra se développer en dehors de ces 14 localités²⁵.

7) Susciter et renforcer les collaborations entre les organisations offrant des services aux familles

Les organismes semblent s'entendre sur la nécessité de développer des relations de proximité avec leurs partenaires institutionnels en vue de faciliter l'accès aux services pour les familles immigrantes ayant des tout-petits, la pertinence de ces services en regard des besoins et des réalités propres ces familles, ainsi

²³ Pour en savoir plus sur le réseau des ICSI, voir TCRI (2011a) et TCRI (2014a).

²⁴ Voir le rapport d'évaluation du projet.

²⁵ Les 14 organismes sont basés à Québec, Sherbrooke, Gatineau, Montréal, Laval, Brossard, Trois-Rivières, Drummondville, Saint-Hyacinthe, Granby, Victoriaville, Joliette, Saint-Jérôme et Rimouski.

que la complémentarité des interventions.

Le développement de relations de collaboration solides entre les organismes communautaires dédiés aux immigrants et les autres organisations offrant des services aux familles semble très facilitant, que ces relations soient formalisées ou non. Les répondants parlent de développement d'un réseau de contact entre l'organisme d'accueil dédié aux immigrants, de rencontre de concertation et de partenariats formels.

« Les différents intervenants qui travaillent auprès des familles se consultent pour être en mesure de bien les aider et les référer. On échange avec les intervenantes du CLSC ou encore de la DPJ pour bien outiller les familles et pour s'entraider. »

« La collaboration avec l'équipe enfance-famille et SIPPE du CLSC facilite beaucoup l'accès aux services pour les familles et offre un suivi aidant pour ces dernières. »

« La collaboration entre les intervenants de (nom de l'organisme) et ces différents milieux aide beaucoup pour les sensibiliser aux réalités des familles et à l'importance d'adapter leurs pratiques. »

« Nous sommes en lien avec tous les organismes, qu'ils soient communautaires ou dans le domaine de la santé, de l'éducation ou autre. »

« Nous les référons ou les accompagnons dans les différentes ressources (interprétation et/ou accompagnement). »

« Nous orientons facilement vers notre organisme partenaire en petite enfance qui a un comptoir vestimentaire pour bébé et une halte-garderie. »

Plusieurs organismes ont conclu des ententes avec des services de garde, le CIUSSS ou les commissions scolaires de leur région. Ils considèrent l'existence d'un cadre formel de collaboration entre les différents acteurs comme un atout majeur. Ces ententes balisent le rôle de chacun et prévoient souvent, entre autres, des mécanismes pour permettre aux familles allophones de bénéficier de services d'interprétariat; la langue étant un frein important à l'accès aux services disponibles. En effet, dans tous les domaines, il est essentiel que la communication soit optimale pour établir un diagnostic ou une évaluation des besoins fiables et s'assurer de l'adhésion des personnes au traitement ou au plan d'intervention.

Évaluation de l'implantation d'ateliers visant le renforcement des compétences parentales en contexte de migration (collaboration CLSC et organismes communautaires)

La Direction régionale de la santé publique de Montréal (DRSP) a évalué avec ses partenaires l'implantation d'ateliers visant le renforcement des compétences parentales en contexte de migration, a documenté les avantages et les défis des différentes modalités de collaboration expérimentées entre deux réseaux, celui des organismes communautaires ayant une mission d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants et celui des CLSC. Le rapport traite aussi de l'accès aux services de santé et aux services sociaux pour les parents immigrants du point de vue des deux réseaux. [Rapport de recherche.](#)

La concertation occupe une place importante dans les priorités des organismes communautaires au service des familles immigrantes. En effet, 14 organismes (61%) sont impliqués dans des instances de concertation au niveau régional ou local et de façon plus marginale au niveau provincial en lien avec l'enjeu qui nous intéresse. Cette tendance est cohérente avec le consensus qui semble se dégager dans les réponses au questionnaire quant à l'importance des collaborations multisectorielles comme levier d'un accès plus équitable à des services mieux adaptés aux réalités des parents immigrants et de leurs tout-petits. Les instances investies par les organismes sont présentées dans le tableau 2.

Tableau 2 – Instances de concertation en lien avec la petite enfance où siègent les organismes répondants

RÉGIONAL ET LOCAL
<ul style="list-style-type: none"> • Comités petite enfance ou 0-5 ans • Comités jeunesse • Comités transition scolaire • Comités enfance famille • Comités en lien avec des projets spécifiques (SIPPE, OLO, ÉLÉ, 123 Go ou RUI) • Comités en lien avec les enjeux d'immigration • Comités sécurité alimentaire • Tables multisectorielles de quartier
PROVINCIAL
<ul style="list-style-type: none"> • Commission permanente de la famille • Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI), notamment Comité porteur du projet d'implantation d'un réseau d'intervenants communautaires interculturels en petite enfance ; Comité aviseur enfance jeunesse (ENJEU) • Regroupement des organismes de francisation du Québec (ROFQ)

Voir aussi en p. 9 l'encadré *Projet pilote de collaboration entre Place 0-5 ans et la TCRI* (modèle d'adaptation des procédures d'accès à un guichet unique permettant l'accessibilité à des familles immigrantes vulnérables).

Faits saillants sur les défis et les pistes d'action

Dans le présent rapport, les intervenants des organismes communautaires oeuvrant à l'intégration des nouveaux arrivants partagent leur connaissance approfondie des défis spécifiques aux parents immigrants (dont au moins un des parents est né hors Canada) ayant des tout-petits ainsi que des défis rencontrés par les professionnels qui les accompagnent dans leur vie de parents. Cette compréhension s'est bâtie à travers les relations quotidiennes qu'ils entretiennent avec ces familles, depuis plus de 30 ans pour plusieurs d'entre eux, mais aussi à travers les réseaux de collaboration et d'entraide qu'ils ont tissé avec les autres professionnels institutionnels et communautaires préoccupés par le bien-être de ces familles.

Conscients que les défis que les organismes constatent ne sont pas généralisables puisque seuls les acteurs qui rencontrent des défis les sollicitent (familles et professionnels), nous avons mis en perspective le portrait qui se dégage de nos données d'enquête avec celles d'une autre enquête menée auprès des parents eux-mêmes, celle de l'EQEPE menée en 2015 auprès de 15 000 parents dont 24.8% de parents immigrants (TCRI, 2019b). Force est de constater la convergence des constats tant sur les lacunes majeures à combler dans l'accès à l'information des familles immigrantes, que sur les nombreux obstacles que ces familles rencontrent pour accéder aux services qui leur sont dédiés.

La **précarité financière** des parents ayant des tout-petits qui sont souvent des nouveaux arrivants, a été largement soulignée par les répondants. Cette réalité a été largement documentée par le passé. Si aucune recommandation spécifique n'a émergé en lien avec ce défi, les commentaires des répondants convergent vers l'idée qu'il faut travailler sur les conditions de vie des familles qui sont à l'origine ou les maintiennent en situation de pauvreté.

La nécessité de **faciliter l'accès à des services de garde abordables** pour les parents immigrants ayant des tout petits est clairement ressorti comme un enjeu majeur et un objectif prioritaire. **Les CPE et les haltes-garderies communautaires doivent être plus accessibles.** Si l'accès aux services de garde préoccupe autant les familles immigrantes ayant des tout petits, c'est sans doute parce que de cet accès dépend la rapidité et la qualité de l'intégration de leur famille. Faut de place en garderie à contribution réduite pour leurs enfants et de moyens pour payer une garderie privée, un des parents doit rester à la maison. C'est souvent la mère qui devra différer (parfois de plusieurs années) ses démarches de francisation, d'employabilité (reconnaissance des acquis, formations d'appoint, etc.), ce qui peut retarder considérablement son intégration à la société québécoise. Les impacts sur les enfants peuvent aussi s'avérer majeurs. On pense par exemple à la transition vers la classe de maternelle qui peut être plus brutale pour les tout-petits qui ont eu peu d'occasion de socialiser avec leurs pairs, de pratiquer le français (lorsque qu'une autre langue est parlée à la maison) ou encore de bénéficier d'activités éducatives. L'accès à des services de garde abordables semble également être une pierre angulaire pour que les familles sortent du cycle de la défavorisation.

Il apparaît aussi clairement que **des lacunes majeures sont à combler dans l'accès à l'information des familles immigrantes** qui se distinguent notamment par leur méconnaissance des ressources et des services disponibles (p.ex. services de garde, soins de santé, etc.) ainsi qu'une méconnaissance de leurs droits et responsabilités (p.ex. protection de la jeunesse, allocations, etc.).

Cette méconnaissance relève de plusieurs niveaux et inclut entre autres le fait de savoir que le service existe, la compréhension des enjeux pour eux et leurs enfants de fréquenter le service, la compréhension du rôle des différents intervenants, la connaissance des règles régissant les interactions dans chaque institution ou organisation.

Notons finalement que les lacunes dans l'information des parents sont aussi dues aux stratégies déployées pour rejoindre les parents ainsi qu'aux médium et outils privilégiés, qui ne permettent pas toujours de rejoindre certaines familles immigrantes.

Au Québec, les droits des personnes immigrantes varient considérablement selon leur statut d'immigration (travailleurs qualifiés sélectionnés, réfugiés parrainés par l'État, réfugiés parrainés par la collectivité, demandeurs d'asile, réfugiés acceptés, travailleurs temporaires, étudiants étrangers, etc.). Par ailleurs, les membres d'une même famille peuvent avoir des statuts d'immigration différents, ce qui pose la question du statut qui prévaut pour l'éligibilité aux services (parents demandeurs d'asile et enfant citoyen canadien). En outre, le statut d'une même personne peut évoluer dans le temps (p.ex. demandeur d'asile qui devient réfugié accepté ou personne en instance de renvoi). Enfin les droits des personnes immigrantes sont continuellement nuancés, suite à des changements adoptés au niveau des gouvernements provinciaux et fédéraux. **Savoir à quels services une famille immigrante a droit selon le statut d'immigration de ses membres constitue un défi**, y compris pour les intervenants de première ligne qui doivent maîtriser la complexité du système et se tenir informés de l'évolution du droit.

À cela s'ajoutent des **obstacles techniques qui limitent l'accès aux services**, notamment pour les parents immigrants ayant un faible niveau de maîtrise du français, un faible niveau de littératie ou qui sont peu familiers avec les TIC.

Les répondants ont attiré notre attention sur le fait que **certaines parents sont plus vulnérables**. C'est le cas ceux dont le statut d'immigration limite les droits (demandeurs d'asile, personnes sans statut, réfugiés parrainés), des femmes qui sont les premières à payer le prix du non-accès aux services de garde et qui cumulent les facteurs de vulnérabilité (p.ex. femmes, statuts précaires, isolement, etc.), des personnes qui ont dû fuir leur pays, des personnes allophones et/ou analphabètes, des familles nombreuses et monoparentales.

Le support des parents immigrants est un enjeu central pour les répondants qui ont ciblé deux principales recommandations à cet égard :

- **Mieux accompagner les parents dans l'exercice de leur rôle parental en contexte de migration**, en adoptant des approches qui prennent en compte leurs réalités spécifiques qui sont différentes de celles de parents qui ont été socialisés au Québec et qui n'ont pas perdu leurs repères et leur réseau de support.
- **Développer un réseau d'intervenants communautaires interculturels en petite enfance** pour faciliter l'appivoisement par les parents du cadre de référence québécois en matière de petite enfance (services, droits, responsabilités, etc.), pour faciliter leur accès aux services, pour faciliter les communication et collaboration avec les intervenants qui offrent ces services si besoin.

Des efforts sont aussi à fournir pour que les services aux familles en général soient à la fois plus accessibles et plus adaptés aux familles immigrantes ayant des tout-petits. En lien avec cet enjeu de taille, les répondants qui ont ciblé trois principales recommandations :

- **Mieux préparer et soutenir les professionnels à l'intervention en contexte interculturel.** Les commentaires des répondants ont permis de dresser un portrait des savoirs, savoir-être et savoir-faire spécifiques à l'intervention en contexte interculturel.
- **Renforcer la collaboration entre les partenaires.** Les commentaires des répondants ont permis d'illustrer la variété des modèles et collaboration et leurs impacts sur les familles.
- **Développer un réseau d'intervenants communautaires interculturels en petite enfance**

En bref, les défis sont variés et majeurs. Ils interpellent l'ensemble des acteurs ayant des responsabilités en lien avec le bien-être des familles immigrantes ayant des tout-petits aux différents niveau de décision, d'influence et d'intervention. Il est toutefois important de se rappeler que le Québec est riche d'un réseau de partenaires communautaires et institutionnels qui ont à cœur l'amélioration de l'accessibilité des informations et des services aux familles immigrantes. Dans ce rapport, nous avons présenté 12 initiatives et actions collectives menées par la TCRI et ses organismes membres, en collaboration avec leurs partenaires (gouvernements provincial et fédéral, intervenants institutionnels et communautaires, regroupements, chercheurs, citoyens impliqués, etc.). Ces initiatives témoignent de l'engagement et de la créativité des acteurs locaux mobilisés pour favoriser le bien-être des tout-petits et de leurs parents. Ce sont pour la plupart des modèles d'adaptation aux réalités des familles immigrantes qui pourraient facilement être transposés d'un secteur d'intervention à d'autres. La liste de ces initiatives porteuses peut être consultée en annexe 2. Le dernier chapitre de la recherche qui porte sur les pistes d'action à privilégier pour mieux soutenir les familles immigrantes ayant des tout-petits est aussi riches de suggestions des organismes communautaires en immigration.

Nous espérons que ce rapport aura su vous interpeler et vous motiver à contribuer à changer les choses à votre niveau pour faciliter la vie des familles immigrantes et de leurs tout-petits.

Bibliographie

Association des haltes-garderies communautaires du Québec (2016). *Mémoire déposé dans le cadre des consultations publiques sur la réussite éducative.*

Binette Charbonneau A. et C. Girard. (2016). *Regard sur le lieu de naissance des parents d'enfants nés au Québec depuis 2000.* Données sociodémographiques en bref. Institut de la statistique du Québec. Volume 21, numéro 1, 14 p.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal (2015). *Nos tout-petits et leur famille à Montréal. Portrait sommaire.*

Cohen-Émerique, M. (1996). L'approche interculturelle, une prévention à l'exclusion. *Les Cahiers de l'Actif*, numéro 250-251.

Cohen-Émerique, M. (2011). Pour une approche interculturelle en travail social. Théorie et pratiques, Rennes : Presses de l'EHESP.

Guay D., I. Laurin, M. Léonard, M. Fournier et N. Bigras (2018). *L'effet du parcours éducatif préscolaire des enfants issus de l'immigration sur leur développement à la maternelle.* Résultats de l'Enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle (EMEP, 2012). CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal, Fascicule 3, Juillet 2018.

Guyon, S. (2011). *La réinstallation des réfugiés sélectionnés au Québec, un secret bien gardé !* Dans INSCAN. L'établissement international au Canada. Volume 24, Numéros3-4, Hiver-Printemps 2011 (p. 16-18).

Institut de la Statistique du Québec. (2016). *Le bilan démographique du Québec.* Édition 2016.

Institut de la Statistique du Québec. (2019). *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018. Portrait de l'ensemble du Québec.* Éducation et milieux de garde.

Laurin, I., D. Guay, S. De Blois, S. Dufour, M. Lord, C. Lavergne et M.-C. Rufagari (2019). *Les ateliers Espace Parents sur le rôle parental en contexte d'immigration, Évaluation d'implantation de la collaboration entre les organismes communautaires ayant une mission d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants, et les CLSC.* CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal.

Lavergne, C., S. Dufour, J. Sarmiento et M.-È. Descôteaux, (2009). « La réponse du système de protection de la jeunesse montréalais aux enfants issus des minorités visibles ». *Intervention*, 131, p. 233-241.

Legault, G. et L. Rachedi. (2008). *L'intervention interculturelle.* Gaetan Morin Éditeur, 2^{ème} édition.

Mc Andrew, M., A. Balde, M. Bakhshaei, K. Tardif-Grenier, G. Grenier, F. Armand, S. Guyon, J. Ledent, G. Lemieux, M. Potvin, J. Rahm, M. Vatz Laaroussi, A. Carpentier et C. Rousseau (2015). *La réussite éducative des élèves issus de l'éducation. Dix ans de recherche et d'intervention au Québec*. Les presses de l'Université de Montréal.

Ministère de la Famille du Québec (2014). *Regard statistique sur les jeunes enfants au Québec*.

Observatoire des tout-petits. (2019). *Accès aux soins de santé pour les femmes enceintes et les tout-petits de familles immigrantes*. Fondation Lucie et André Chagnon.

Richard, M., M. Coppry, S. Dufour, C. Lavergne et M.-C. Rufagari. (2017). *Espace Parents : ateliers pour s'épanouir dans son rôle de parent en contexte d'immigration*. Montréal : TCRI et Université de Montréal.

Richard, M., S. Dufour, M. Coppry, C. Lavergne, J. Martin et M.-C. Rufagari (2018). « Les ateliers Espace Parents : Analyse de la genèse d'une intervention de soutien à l'adaptation du rôle parental en contexte d'immigration ». *Intervention*, no 148.

TCRI (2011a). *L'intégration scolaire des jeunes réfugiés. Granby se mobilise. Résultat de l'enquête menée sur les intervenants communautaires scolaires interculturels (ICSI) au Québec*. Incluant le rapport d'enquête et une série de capsules vidéo témoignages des 7 principaux partenaires du projet.

TCRI (2011b). *L'intégration des enfants et des jeunes immigrants de première génération au Québec*. Perspective des organismes aux service des nouveaux arrivants, Rapport d'enquête.

TCRI (2012). *Situation des femmes immigrées et racisées au Québec*. Rapport de tournée auprès des femmes immigrées et racisées, Comité de réflexion sur les femmes immigrées et racisées.

TCRI (2014a). *La cadre de référence des intervenants communautaires scolaires interculturels (ICSI)*. Comprenant 7 modules.

TCRI (2014b). *Outil d'information et d'animation sur le système scolaire québécois*. Comprenant 4 capsules vidéo d'une durée totale de 1 heure doublées en 10 langues et un guide écrit en 5 modules pour les animateurs et animatrices des rencontres d'échange avec les familles.

TCRI (2019a). *L'accompagnement des réfugiés pris en charge par l'état (RPCE) dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la petite enfance. Projet pilote de développement d'un réseau d'intervenants communautaires interculturels (ICI)*. Rapport final remis au MIDI.

TCRI (2019b). *Les familles immigrantes et leurs tout-petits au Québec. Mise en perspective des données de l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans (EQEPE, 2015)*.

Liste des acronymes

AIEM	L'accueil aux Immigrants de l'Est de Montréal
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
CPE	Centre de la petite enfance
DA	Demandeurs d'asile
DILEI	Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle
DPJ	Direction de la protection de la jeunesse
DRSP	Direction Régionale de la santé publique
ÉLÉ	Éveil à la lecture
ICI	Intervenants communautaires interculturels
ICI PE	Intervenants communautaires interculturels en petite enfance
ICSI	Intervenants communautaires scolaire interculturels
ISQ	Institut de la statistique du Québec
MEESR	Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Inclusion
OLO	Programme (Œufs lait orange)
PSGOP	Programme de soutien aux groupes et organismes de parrainage
PST	Permis de séjour temporaire
RAMQ	Régime d'assurance maladie du Québec
RP	Réfugiés parrainés
RPCE	Réfugiés pris en charge par l'État
RUI	Revitalisation urbaine intégrée
SERY	Solidarité ethnique régionale de la Yamaska
SGÉE	Services de garde éducatifs à l'enfance
SHQ	Société d'habitation du Québec
SIPPE	Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance
SIPPE	Programme Services intégrés en périnatalité et petite enfance
TCRI	Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes

Annexe 1 - La TCRI en bref

Créée en 1979, la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI) regroupe 150 organismes communautaires qui interviennent auprès des familles réfugiées, immigrantes et sans statut à travers le Québec (voir la liste par région en annexe). Ces organismes ont en commun d'être dédiés à l'accueil, l'intégration et la défense des droits des immigrants quel que soit leur statut. Un bon nombre de ces organismes sont mandatés par le Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Inclusion (MIFI) pour offrir certains services d'accueil et d'intégration aux nouveaux arrivants. Ces organismes sont aussi nombreux à être impliqués dans l'éducation interculturelle et le rapprochement interculturel, à travers des actions qui visent l'ensemble de la société québécoise.

À titre de regroupement des organismes communautaires du réseau de l'immigration et de l'intégration du Québec, la TCRI s'inscrit dans le mouvement de l'action communautaire autonome en déployant son expertise comme agent de transformation et de développement social. Par leurs pratiques diversifiées et une approche interculturelle, les organismes de la TCRI œuvrent pour un Québec inclusif et riche de sa diversité.

La mission de notre regroupement est vouée au soutien et à la défense des intérêts et des droits des nouveaux arrivants indépendamment de leur statut. La TCRI accomplit sa mission:

- En offrant un lieu d'échange, de concertation, d'information et de formation à ses organismes membres autour de divers enjeux : enfants issus de l'immigration, femmes immigrées et racisées, accueil et intégration, protection des réfugiés, régionalisation, employabilité, parrainage, jumelage interculturel.
- En coopérant avec d'autres réseaux et secteurs d'activités communautaires, parapublics, publics et privés pour renforcer la défense des droits des familles réfugiées et immigrantes et améliorer les services aux nouveaux arrivants.
- En faisant avancer l'analyse critique des politiques et l'échange d'informations relatives aux personnes réfugiées, immigrantes et sans statut au Québec, au Canada et sur le plan international.
- En développant la recherche-action communautaire pour alimenter la réflexion sur les pratiques et l'intervention des organismes communautaires et de leurs partenaires.
- En défendant les droits des personnes réfugiées, immigrantes et sans statut dans ses relations avec les médias et les gouvernements.

Annexe 2 – Liste des initiatives et actions porteuses

Page 7 - Outil multilingue d'information et d'animation sur le système scolaire québécois (modèle d'outil facilitant l'approvisionnement par les familles immigrantes de services institutionnels et communautaires)

Page 8 - Outil multilingue d'information et d'animation sur les droits et responsabilités au sein de la famille (modèle d'outil et d'ateliers facilitant l'approvisionnement par les familles immigrantes de leurs droits et responsabilités)

Pages 8 et 9 – Projet montréalais *Vivons nos quartiers* (modèle d'accompagnement des acteurs d'un quartier donnée sur la dimension interculturelle de leurs interventions)

Page 9 – Projet pilote de collaboration entre Place 0-5 ans et la TCRI (modèle d'adaptation des procédures d'inscription via un guichet unique aux réalités des parents immigrants allophones, analphabètes, n'ayant pas les moyens ou le savoir-faire pour utiliser les TIC)

Page 13 – Les ateliers Espace parents (modèle d'accompagnement des parents immigrants dans l'adaptation de leurs pratiques parentales en contexte de migration).

Page 14 - Faciliter le transport des familles vers les ressources éloignées (exemple de solution trouvée par des communautés locales en région)

Page 15 – Défense des droits des personnes à statut précaire (exemple de luttes menées pour l'accès aux soins et santé et l'accès aux SGÉE)

Page 16 – Programme de soutien aux groupes et organismes de parrainage (exemple du type de support qui peut être apporté pour aider les réfugiés parrainés et leurs parrains à relever les défis qui leur sont propres)

Page 17 – Volet femmes immigrées et racisées (les publications, outils et formations de ce volet sont une source d'inspiration pour qui souhaite prendre en compte la réalité de ces femmes)

Page 29 – Les formations multisectorielles de la TCRI (modèle d'accompagnement des acteurs d'une région donnée sur la dimension interculturelle de leurs interventions)

Page 30 - Le réseau des ICI en petite enfance, en santé et services sociaux et en éducation.

Page 31 - Évaluation de l'implantation d'ateliers visant le renforcement des compétences parentales en contexte de migration (collaboration CLSC et organismes communautaires)